

<b>MÉTÉOROLOGIE</b> Plus chaud. Aperçu pour dimanche : Ensoleillé. MAXIMUM: 78	<b>FÊTE DU JOUR</b> NOTRE-DAME DU MONT CARMEL
Gracieuseté de <b>SHEARER LUMBER CO. LTD.</b> MONTRÉAL	<b>LES ÉMISSIONS</b> TÉMOIGNAGE sur 50 postes du lundi au samedi

## Pendant que se poursuivent les négociations la grève s'étend à dix-sept autres hôpitaux

### 17 s'ajoutent aux 21 d'hier

Un communiqué de la Confédération des syndicats nationaux, émis hier en fin d'après-midi, a confirmé la liste des 17 hôpitaux de Québec qui devaient être touchés ce matin par un arrêt de travail de leurs employés non professionnels. Cette liste inclut six grands hôpitaux de langue anglaise de la région métropolitaine. Il s'agit du Royal Victoria, du Montreal Neurological Institute, du Montreal General Hospital, du Jewish General Hospital, du Reddy Memorial, et du Royal Edward.

Les autres institutions, frappées ce matin, sont l'hôpital de Granby, deux hôpitaux de Saint-Hyacinthe (Saint-Charles et Hôtel-Dieu), trois hôpitaux de Sorrel, l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, trois hôpitaux de Trois-Rivières (Cook, Sainte-Marie et Saint-Joseph), ainsi que l'Hôtel-Dieu de Lévis.

### Johnson : pas d'injonction avant d'avoir tout tenté!

QUÉBEC. — Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention d'avoir immédiatement recours à une injonction pour mettre un terme à la grève des hôpitaux, pas du moins avant d'avoir épuisé "ce que l'on croit être la réserve de bon sens de tous les gens concernés".

C'est ce qu'a déclaré hier, au début de l'après-midi, le premier ministre, M. Johnson, à un groupe de journalistes qui l'ont rencontré à sa descente d'avion, au retour d'un voyage de quelques heures à Montréal.

"Il faut se demander si l'injonction est le remède efficace", a encore dit le chef du gouvernement.

M. Johnson a dit s'être entretenu dans la métropole avec Me Yves Pratte, médiateur spécial nommé par le gouvernement pour tenter de régler la dispute. Il a souligné qu'il n'avait eu aucun entretien avec les représentants de l'une ou l'autre partie au différend.

"J'espère que les parties vont s'entendre pour intensifier les négociations qui ont progressé au cours de la journée d'hier", a poursuivi le premier ministre.

"Il y a eu déblocage sur les clauses normatives car il n'y a pas seulement les clauses monétaires en cause comme on le laisse entendre dans les journaux."

Ce qui donne une dimension nouvelle à l'affaire, a continué M. Johnson, c'est qu'on négocie à l'échelle provinciale. Des points de friction locaux ou régionaux prennent une dimension provinciale, a-t-il dit, lorsqu'ils sont amenés à la table de négociations.

De façon générale, M. Johnson s'est dit déçu de la tournure des événements. Il s'attendait à ce que la nomination d'un médiateur gouvernemental fut l'occasion d'une relance plus rapide des négociations "qui furent très lentes, il faut l'admettre, et ont marché au pas de tortue".

Plus tard, dans la journée

d'hier, le premier ministre a déclaré qu'un nombre important de ministres demeureront dans la capitale au cours de la fin de semaine afin de réunir le cabinet si besoin il y avait et ainsi parer à toute éventualité.

Après s'être entretenu en fin d'après-midi avec Me Yves Pratte, le premier ministre était en mesure d'affirmer que les négociations s'étaient poursuivies toute la journée et qu'elles se poursuivraient ce soir et au cours de la fin de semaine. "Il y a du progrès et le climat semble s'améliorer", a-t-il dit.

M. Johnson a également déclaré qu'il continuait à espérer un règlement du conflit ou au moins un retour au travail prochain. Il demeurera à son bureau afin de pouvoir suivre la situation de très près. M. Johnson invite les travailleurs concernés et toute la population à collaborer afin que le calme règne et que personne ne soit empêché de procurer aux malades les soins essentiels et urgents.



L'état se sera resserré d'un cran ce matin, alors que les employés syndiqués de 17 hôpitaux du Québec auront quitté leur travail à sept heures, ce qui portera à 38 le nombre des institutions actuellement frappées par l'ordre de grève.

Le débrayage s'étendra lundi, à un nombre indéterminé d'autres hôpitaux, et il en ira de même les jours suivants, jusqu'à ce que les 139 institutions impliquées dans le différend aient été touchées — à moins qu'un règlement d'intervenue d'ici là entre les parties.

Il ne s'agira donc pas d'une grève "tournante" comme certains propos des dirigeants syndicaux avaient pu le laisser croire, mais d'un arrêt de travail, mis graduellement à l'exécution, dont l'effet cumulatif tend à exercer une pression croissante sur les autorités hospitalières et le gouvernement.

Pendant ce temps, le médiateur spécial nommé par le gouvernement pour tenter un rapprochement entre l'Association des hôpitaux du Québec d'une part, et la Fédération nationale des services (CSN) d'autre part, poursuivait sa tâche; Me Yves Pratte, qui s'est déjà illustré dans le différend récent entre le gouvernement et ses fonctionnaires, faisant la navette entre les parties, réunies séparément dans des suites du 6<sup>e</sup> étage de l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

Un communiqué syndical précise que le travail du médiateur s'est continué "à un rythme continu mais lent", tandis qu'un porte-parole de l'Association patronale confirmait qu'il y avait eu progrès et "qu'un mince rayon de soleil était apparu", soulignant un certain espoir d'en arriver à une entente. Un

accord de principe serait en effet intervenu sur un nombre indéterminé des points en litige.

Il n'en faudrait pas conclure pourtant qu'un règlement soit imminent: tout indique au contraire qu'il faudra plusieurs heures, sinon plusieurs jours avant qu'une entente définitive soit conclue.

On note, à ce propos, que les membres du "bureau fédéral" des syndiqués, qui se tenaient sur un pied d'alerte à l'hôtel Mont-Royal depuis mercredi soir, ont regagné hier leurs foyers ou les lignes de piquetage. Ils ne seront rappelés que dimanche après-midi. Il appartiendra à ce bureau, composé d'une centaine de représentants des syndicats de toutes les régions de la province, d'entretenir tout accord susceptible d'intervenir entre les négociateurs.

Contrairement à ce qu'on avait pu croire lors de la nomination de Me Pratte comme médiateur spécial, aucune nouvelle offre de salaire n'a été faite dans le but de prévenir l'éclatement du conflit.

Il est tout à fait clair maintenant que le médiateur s'attache à l'ensemble de la convention, cherchant à cerner les points majeurs qui divisent les syndicats et les autorités hospitalières.

Un porte-parole de l'Association des hôpitaux, M. Paul-Emile Ollivier, a clairement affirmé plus tôt cette semaine que les autorités hospitalières entendaient résister à ce qu'elles estiment être des tentatives d'empiètement des syndicats sur la règle interne des institutions. Il n'en reste pas moins que l'écart au chapitre des salaires

est très important: l'offre patronale variant de \$4,20 et \$6,60 sur deux ans, tandis que les demandes syndicales, portant sur un contrat d'une année seulement, incluent la parité des salaires entre le personnel féminin et le personnel masculin, une augmentation de \$8 ur tous, ainsi que divers ajustements sur certaines catégories d'employés.

Le débrayage, hier matin, des employés non professionnels de 21 hôpitaux n'a paru causer aucune situation d'urgence dans les institutions concernées, des mesures ayant été prises, il y a plus d'une semaine, pour parer à une telle éventualité.

Le directeur provincial des grévistes, M. Raymond Couture, qui, de la permanence de la CSN à Montréal, conduit l'ensemble des opérations de débrayage, n'avait hier aucun incident majeur à signaler sur les lignes de piquetage. Tout s'est passé dans l'ordre et la discipline la plus complète, a-t-il dit.

Un communiqué, émis en fin d'après-midi hier par le ministère de la santé corroborait d'ailleurs cette affirmation du chef syndical.

"On a signalé que quelques incidents mineurs et sans conséquence se seraient produits aux abords de quelques hôpitaux, dit d'abord le communiqué.

"La sûreté provinciale, qui exerce une surveillance spéciale, n'a pas eu à intervenir. Les cas d'extrême urgence sont traités par les services d'urgence des hôpitaux, comme à l'habitude. Médecins et infir-

Voir page 2: Les hôpitaux

## Une des sessions les plus productives du parlementarisme canadien a pris fin hier Les Communes ont ajourné leurs travaux au 5 octobre

(Lire à la page 3)

## Allard nie que l'intégration des trois armes suscite un état de crise de la marine

OTTAWA. — Tout en niant qu'il y ait état de "crise" au sein de la marine canadienne, le général Jean-V. Allard, nouveau chef d'état-major des forces armées canadiennes, a déclaré hier que l'intérêt de la marine ne doit pas passer avant celui du pays. Il a laissé entendre que quelques leaders seulement avaient manifesté leur mécontentement, étant donné que l'intégration devait toucher leurs fonctions.

M. Allard a dit qu'il ne fallait pas trop s'en faire du départ de quatre contre-amiraux, "car la marine possède de très bons hommes qui sont prêts à travailler en faveur de l'intégration". Le général est convaincu pour sa part que l'intégration des trois armes est une excellente chose pour le pays.

Le renvoi ou la mise à la retraite prématurée d'officiers supérieurs viennent de faire éclater au grand jour un différend qui porte sur l'unification des trois armes préconisée et mise en oeuvre par le ministre de la défense, M. Paul Hellyer. Le ministre a dit que le véritable enjeu du désaccord avec les démissionnaires était la question du contrôle des "civils" sur les forces armées, à savoir "si un ministre peut établir une ligne de conduite ou si un petit groupe de militaires peut dicter ses propres vues".

Le contre-amiral William Landymore, chef du commandement des Maritimes et de la flotte de l'Atlantique, a déclaré à Halifax qu'il avait été relevé de ses fonctions après avoir refusé de démissionner. Il estime qu'une force unifiée ne sera ni plus efficace ni moins coûteuse que les trois forces actuelles.

M. Landymore est l'un des sept officiers supérieurs de la marine et de l'armée qui s'apprêtent à quitter les rangs militaires avant l'âge obligatoire de la retraite, soit 55 ans. Trois autres contre-amiraux seraient sur le point de quitter leur poste. Toutefois, la décision simultanée des quatre officiers serait une coïncidence et non pas une attaque

concertée contre l'intégration ou l'unification des trois armes. Les contre-amiraux Weiland et Burchell ont confirmé qu'ils avaient demandé leur mise à la retraite prématurée, tandis que le contre-amiral Stirling aurait également dé-

### Le maréchal Reyno appuie M. Hellyer

Le maréchal de l'air E.M. Reyno, directeur du personnel des forces armées, a publiquement appuyé hier, pour sa part, la politique d'intégration de M. Hellyer, qu'il a qualifiée "d'essentielle". Parlant à Edmonton, il a dit que les mesures entreprises auraient pour effet de diminuer les dépenses à un moment où les forces armées doivent hausser les salaires des hommes afin de les rendre comparables à ceux qui sont en vigueur dans l'industrie et les affaires.

mandé d'être relevé de ses fonctions.

Dans le seul cas de M. Landymore il est clair que le litige relève de la mise en marche de l'intégration; les raisons invoquées par ses collègues sont encore obscures.

A London, en Ontario, le ministre Hellyer a déclaré qu'il n'avait reçu aucune demande de démission. Mais, a-t-il dit, de récentes discussions avec des autorités du quartier-général des forces canadiennes à Ottawa indiquent que "cer-

taines personnes" sont prêtes à prendre leur retraite moyennant certains avantages, notamment la non réduction de la pension à laquelle elles auraient droit lors de leur retraite obligatoire à l'âge de 55 ans.

Il n'a été connu qu'aux dernières minutes de la session, jeudi soir, qu'il était possible que le Canada perde du même coup tous ses contre-amiraux. Les députés de l'opposition n'ont toutefois pu obtenir à temps les renseignements qui leur auraient permis de soulever toute l'affaire en Chambre.

Hier, l'ancien ministre conservateur de la défense, M. Douglas Harkness, a affirmé à Ottawa qu'on avait demandé à un grand nombre d'officiers d'affirmer solennellement leur loyauté à l'égard du ministre de la défense. Il a réclamé la démission de M. Hellyer et soutenu qu'une enquête royale sur la situation était une "nécessité absolue".

M. Hellyer a vivement nié l'accusation portée contre son prédécesseur.

Cependant, le commandant Frank Miller a remis, tel que prévu, les rennes du commandement unifié des forces canadiennes au lieutenant-général Jean-V. Allard.

Le ministre Hellyer soutient que la majorité du personnel des forces armées appuie la politique d'intégration ou d'unification.

Le problème soulevé par le projet de retraite des contre-amiraux est mis en parallèle avec celui de trois autres officiers généraux qui ont pris leur retraite prématurément la semaine dernière. Ces derniers, selon les propos du ministre, sont partis à la suite d'une "entente mutuelle". Il s'agit des lieutenants-généraux Frank J. Fleury et Robert W. Moncel, ainsi que du vice-amiral Kenneth L. Dyer.

À Ottawa, des informateurs prétendent que les relations du ministre avec les hauts officiers de la marine se sont détériorées il y a quelques mois lorsqu'il leur aurait demandé de traiter les matelots comme des humains et non pas comme le faisait le capitaine Bligh du fameux navire Bounty. Mais le différend est sûrement plus profond et pour sa part M. Harkness prétend que d'autres officiers veulent partir en élaçant les portes.

## Vietnam: échec probable de la mission Wilson

Toute tentative de paix au Vietnam paraît actuellement vouée à l'échec: telle est l'opinion qui prévaut actuellement à Londres et à Moscou à la veille du voyage que doit effectuer en URSS M. Harold Wilson, premier ministre britannique.

"Manoeuvre tactique et non changement d'attitude", ainsi est qualifiée dans la capitale soviétique la déclaration "timide" du gouvernement britannique se désolidarisant des bombardements américains de Hanoi et Haiphong.

L'on ne manque pas de noter qu'à Hanoi, M. Wilson est traité de "complice" des agresseurs américains.

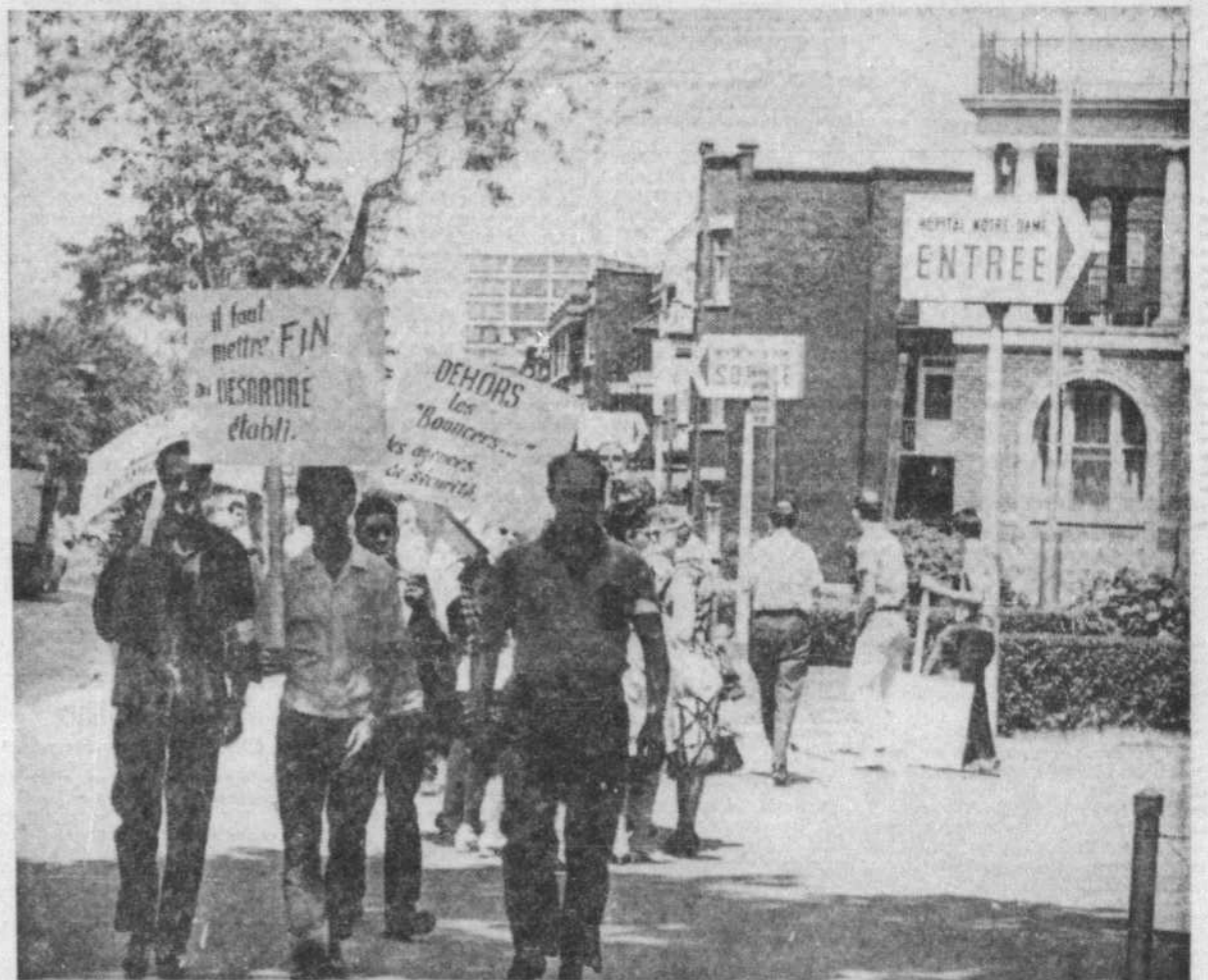
À Londres, on estime peu probable que l'URSS accepte de lancer conjointement avec la Grande-Bretagne des invitations pour une nouvelle conférence de Genève, car, les dirigeants britanniques ne sont pas prêts, dit-on, à affronter dans ce domaine une nouvelle rebuffade méprisante de Pékin et même d'Hanoi.

Il n'est d'ailleurs par certain que la Pologne veuille s'associer à une telle initiative. Elle a toujours adopté une position dure dans le conflit vietnamien et il est à remarquer que les dernières déclarations du général de Gaulle sur l'évolution de la situation au Vietnam ont été accueillies avec une vive satisfaction dans les milieux officiels polonais.

Le gouvernement français vient de réaffirmer encore cette position dans le communiqué publié à la suite de la visite officielle du roi du Laos à Paris.

Six avions américains ont par ailleurs été abattus hier au-dessus du Nord-Vietnam annonce Radio-Hanoi.

Le Vietcong pour sa part a attaqué des postes isolés et des hameaux. Enfin, un soldat américain a été tué et dix-huit personnes dont treize Américains ont été blessées par une grenade lancée par un inconnu dans un bar de Saigon.



Les employés d'hôpitaux ont établi des lignes de piquetage devant les institutions touchées jusqu'ici par l'arrêt de travail. Ci-haut, un groupe de grévistes portant des pancartes déambule devant l'hôpital Notre-Dame, rue Sherbrooke, à Montréal. Aucun incident vraiment fâcheux n'a été signalé jusqu'ici.

(Photo Le Devoir)

## Chicago: la garde nationale est placée en état d'alerte Deux morts et 50 blessés dans les incidents de jeudi soir

CHICAGO. — Des milliers de la garde nationale américaine, spécialement entraînées pour les combats de rue, ont reçu l'ordre en fin d'après-midi, hier, de quitter leur casernement et de prendre position dans le quartier noir de Chicago afin de prêter main forte à la police municipale — environ un millier d'hommes — et de prévenir la répétition des incidents sanglants de jeudi soir où deux personnes ont été tuées et une cinquantaine d'autres blessées. Ces récentes manifestations raciales sont considérées comme les plus graves depuis celles qui s'étaient déroulées l'an dernier dans le quartier Watts de Los Angeles.

Le pasteur Martin Luther King a tenté hier par tous les moyens de calmer les esprits et a demandé aux manifestants de se disperser. Mais sans succès pour le moment. On signalait en effet hier soir de nombreux groupes de jeunes Noirs, mais les manifestations n'avaient pas la gravité de celles de jeudi soir.

Cependant, le maire Daley a prétendu hier au cours d'une conférence de presse que le pasteur King était responsable des actes de violence qui viennent de se produire à Chicago.

Jeudi soir, la violence avait secoué le quartier noir de Chicago situé dans l'ouest de la ville. Deux Noirs, un jeune homme et une adolescente, ont été tués par des coups de fusil.

Les hôpitaux signalaient hier matin environ 50 blessés, et la police quelque 200 arrestations. Huit policiers sont parmi les

blessés. Plus de 900 policiers avaient été dépêchés sur les lieux jeudi après-midi pour rétablir l'ordre.

Les voitures des policiers semblaient transformées en chars de combat miniatures, des canons de fusil émergeant des fenêtres alors qu'elles allaient d'un foyer de violence à un autre tout au long d'un champ de bataille d'environ quatre milles.

On s'attendait à ce qu'un temps plus frais et de la pluie, après plusieurs journées torrides, calmât les esprits jeudi soir. Mais il n'en fut rien, la chaleur et l'humidité reprenant de plus belle après la pluie.

Des bandes de jeunes Noirs allaient de magasin en magasin sur le chemin Roosevelt, brisaient les vitrines, défonçaient les barrières de métal que les boutiques avaient fermées devant leur porte et s'emparaient des marchandises.

Durant ce temps, la circulation dans les rues du quartier s'est poursuivie sans interruption.

En raison des sanglants incidents survenus depuis quelques jours à Chicago, le Dr Martin Luther King a renoncé à se rendre à Genève où il devait prendre part aux travaux du Conseil oecuménique.

Un porte-parole de la "Southern Christian Leadership Conference", dont le Dr King est le directeur, a toutefois précisé que le prix Nobel de la paix pourrait revenir sur sa décision et gagner la Suisse au cas où la situation s'améliorerait à Chicago dans les prochaines heures.

## Québec-Téléphone achète la Cie de téléphone St-Georges

ST-GEORGES DE BEAUCE. — Québec-Téléphone, maintenant propriété d'Anglo Canadian Telephone, filiale d'une société américaine, a fait l'acquisition du réseau de la Compagnie de téléphone St-Georges. Ainsi en a décidé à l'unanimité l'assemblée générale des actionnaires de cette dernière compagnie qui s'était réunie hier à St-Georges de Beauce. Québec-Téléphone était représentée à cette réunion par MM. B.-A. Benetue, vice-président-opérations, Jean-Marc Tremblay, secrétaire adjoint, et Bertrand Naboux, surveillant des affaires commerciales. 95% des actionnaires étaient présents à cette réunion qui a tout d'abord rejeté une offre analogue formulée par la compagnie américaine Continental Telephone Corporation.

Le réseau de la Compagnie de téléphone St-Georges compte près de 4.000 téléphones situés dans un territoire adjacent à la division ouest de Québec-Téléphone.

# M. Desrochers: nous comprenons l'AGEUM, mais il reste que le Prêt d'honneur est nécessaire

Faisant suite à la récente décision de l'AGEUM de ne plus participer à la grande visite étudiante, le président général de la campagne de 1966 du Prêt d'honneur, M. Paul Desrochers, déclare dans un communiqué remis à la presse que la décision du conseil d'administration de l'AGEUM "peut se comprendre dans le contexte de la gratuité scolaire, mais ne détruit en rien la nécessité du Prêt d'honneur". En effet, de déclarer M. Desrochers, l'AGEUM n'est que fidèle à elle-même en prenant cette attitude, car toutes ses revendications se placent dans le contexte d'une gratuité scolaire.

"Pour des étudiants, toute mesure visant à perpétuer la situation actuelle est de nature à nuire à leurs revendications et procure au gouvernement un argument de plus pour ne pas instaurer la gratuité. Mais pour nous, du Prêt d'honneur, nous nous devons d'être pragmatiques et de voir la situation telle qu'elle est."

Premièrement, ajoute M. Desrochers, la gratuité scolaire n'existe pas, et il ne semble pas qu'elle sera imminente prochainement. Même lorsque la gratuité sera totalement établie, il y aura toujours des cas que l'Etat ne pourra pas assumer.

Deuxièmement, le service d'aide aux étudiants du Québec, bien que le budget ait été augmenté, ne peut satisfaire à tous les besoins: ainsi le Prêt d'honneur est suppléé dans plusieurs cas.

Troisièmement, de poursuivre M. Desrochers, les demandes des étudiants en provenance de l'université de Montréal, augmentent considérablement. Au cours de l'année acadé-

mique 1964-65, sur un total de 1963 prêts, 695 sont allés aux étudiants de l'université de Montréal, pour un somme de \$391,290, et pour l'année qui vient de se terminer, le nombre de prêts accordés est de 937 pour une somme d'environ un demi-million, sur un total de 1958 prêts.

"Donc, ajoute M. Desrochers, la grande visite étudiante aura quand même lieu. Ce sont les besoins des étudiants qui l'exigent. L'année dernière, elle a rapporté \$100,000, ce qui a permis aux dirigeants du Prêt d'honneur de prêter \$325,000 aux étudiants de l'université de Montréal.

Pour ce qui est du coût des campagnes qui se situe à envi-

ron 20 pour cent, M. Desrochers déclare que la comparaison avec des campagnes de souscription des grandes fédérations d'œuvres de charité est décevante. Il ne s'agit pas du tout d'œuvres de même nature. D'autre part, plus une campagne a un objectif élevé, plus le coût d'opération diminue.

Les frais fixes d'une campagne sont facilement absorbables lorsque le volume des opérations est plus considérable. Si, par ailleurs, le volume est plus bas, les frais fixes demeurent comparativement élevés. Il n'en coûterait pas plus cher au Prêt d'honneur d'aller chercher \$20,000 de telle campagne comme le font les œuvres de charité, que de recevoir \$1,000. Donc, il n'en coûterait pas plus cher d'aller chercher un demi-million au lieu de quelques \$250,000, ce qui baisserait raisonnablement le coût à environ 10 pour cent.

Mais voilà la question. Qui peut convaincre le monde de l'industrie et du commerce de souscrire en fonction de l'œuvre et ses besoins? Comment expliquer que sur environ 5,000 industries ou commerces, seulement 1,000 souscrivent? Et pourtant, 250 industriels et financiers sollicitent (bénévolement) ces entreprises.

A tout événement, les responsables de la campagne du Prêt d'honneur sont conscients de leur responsabilité. Aussi longtemps que des étudiants viendront réclamer l'aide du Prêt d'honneur, il faudra tout mettre en œuvre pour que pas un seul talent ne se perde au Québec; c'est un luxe que nous ne pouvons nous payer. Nous sommes convaincus que le public comprend cette situation et qu'il répondra généreusement à notre appel, de conclure M. Desrochers.

# Deuterium of Canada ne pourrait commencer à produire en juillet

OTTAWA — La société Deuterium of Canada Limited a obtenu un nouveau délai pour prendre une décision sur la question de savoir s'il lui sera possible d'accroître sa production d'eau lourde à Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, a fait savoir le ministre des mines, M. Jean-Luc Pélissier.

Deuterium of Canada devait faire savoir aujourd'hui si elle dispose de la solvabilité financière voulue pour accroître son équipement de manière à répondre à la nouvelle demande de l'entreprise fédérale Atomic Energy of Canada.

Mais l'heure de tombée a été reportée au 15 août lorsque la compagnie s'est révélée incapable de faire une deuxième offre couvrant l'aménagement d'installations supplémentaires.

L'usine de Glace Bay devait entreprendre la production de 200 livres d'eau lourde par an à compter de la fin du mois. Mais des informateurs estiment que des problèmes survenus dans la construction de l'usine en retardera l'entrée en production jusqu'à la fin de la présente année, probablement en octobre ou même novembre.

# Décès de Mgr Azellus Brunelle

Mgr Azellus Brunelle, prêtre domestique et prêtre du diocèse d'Alexandria, est décédé à Montréal à l'âge de 73 ans.

Ancien curé de la paroisse de La Nativité de la Ste-Vierge, Mgr Brunelle est né à Joliette le 13 novembre 1893 du mariage de feu Elizabeth St-Georges et de feu Calixte Brunelle.

Après ses études primaires au Rang de la Chaloupe, à Joliette, il fit ses études classiques au Séminaire de Joliette. Entra chez les Clercs de St-Viateur, il passa quelques temps à Joliette et à Rigaud. Après sa théologie à Montréal, il fut ordonné prêtre au mois de mars 1920. Fondateur de la paroisse

St-François-de-Salle, il fut curé de cette paroisse pendant huit ans. Il fut ensuite nommé curé de La Nativité de la Ste-Vierge, où il demeura pendant plus de 20 ans.

Il se retira en 1963 à la maison Champagne à Joliette pour des raisons de santé. Le défunt laissa dans le deuil ses deux frères, les abbés Evrard Brunelle, retiré à la maison Champagne, à Joliette, et Lionel, curé à Madawaska, dans le Maine.

Exposée à la maison Champagne, la dépouille mortelle sera conduite aux funérailles cet après-midi à 2 h. 30, en la cathédrale de Joliette. Mgr Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria, présidera à la cérémonie.

L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

# Montréal enregistre un surplus de \$6,705,906

La ville de Montréal a enregistré un surplus, ou un excédent du revenu sur les dépenses du fonds général, de \$6,705,906, pour l'exercice financier 1965-66, terminé le 30 avril dernier, révèle un rapport de M. Lactance Roberge, directeur du service des finances.

Le revenu global excède les prévisions budgétaires de \$3,209,702, alors que les dépenses sont moindres de \$3,496,204 par rapport aux dépenses prévues au budget. Au 30 avril dernier, le surplus disponible pour affectation était de \$2,017,238.

Le dette obligatoire brute se chiffre à \$631,905,044, et la dette obligatoire nette, à \$310,351,585. Cette dernière correspond à 11,12 pour cent de l'évaluation des immeubles imposables et à \$337 par tête de population.

En présentant le rapport, le président du comité exécutif, M. Lucien Sainier a fait état de "l'excellence de la situation financière de la ville, à un moment où de grands projets sont en voie de réalisation".

# On apprend l'anatomie

(Suite de la page 11)

déplacement latéral du bateau et l'empêche, comme son nom l'indique, de dériver, c'est-à-dire d'avancer comme un crabe sur le côté.

"Je le sais aujourd'hui. Mais je persistais à l'époque à l'ignorer, en dépit des explications désespérées de mon moniteur... Jusqu'au jour où celui-ci se jeta à l'eau, et l'ose m'expliquer ainsi, en me confiant la tâche combien difficile d'un premier accostage.

Cet accostage mémorable, je ne vous le conte pas en détail. Ce serait me couvrir de ridicule et me déconsidérer définitivement à vos yeux. Sachez seulement que le moniteur, ce jour-là, n'était pas à bord et donnait ses ordres du quai à l'aide d'un porte-voix. J'étais à la barre et tenais en même temps l'écoute de grand-voile, comme cela se fait très souvent. Mon équipier tenait l'écoute du foc. Il était aussi affolé que moi. Nous voyions avec frayeur le ponton approcher d'autant plus dangereusement que nous rentrions par fort vent arrière. Il y avait les pneus, bien sûr, ces pneus protecteurs et providentiels destinés à amortir les chocs contre le ponton. Mais partis comme nous l'étions, nous risquions de le heurter de plein fouet et d'abîmer la coque. Le moniteur, en tout cas, jugea la situation critique.

"Larguez les voiles, ordonna-t-il."

Nous nous exécutâmes avec un soupir de soulagement. Les voiles baissées, le bateau ralentit immédiatement au point de s'arrêter presque. Nous étions sauvés. Nous allions venir mourir en douceur sur le rivage...

C'était parler trop vite... Nous approchions du bord quand le moniteur poussa un rugissement de fauve: "La dérive! Lève la dérive, nom de chien!"

Men équipier et moi, nous nous regardâmes, éberlués. La dérive? Que voulait-il dire par là? Je voyais bien qu'il fallait absolument faire quelque chose, mais je ne savais pas quoi. Je tournais la tête, à droite, à gauche, vers le bas, vers le haut, pour découvrir cette mystérieuse pièce appelée dérive qu'il fallait si urgent de relever. Trop tard! J'entendis un "crac" sonore et compris alors que la dérive était la pièce qui traverse la coque, qu'elle touchait alors le fond, et râclait obstinément le sable et les galets!

Nous la sortîmes en mauvais état. La leçon que je venais de subir me servit de façon bénéfique. Depuis ce jour-là, je devins l'élève le plus studieux que les écoles de voile aient jamais eu dans leur sein et j'appris rapidement par cœur les noms de toutes les pièces constituant un bateau.

Du même coup, j'appris à faire de la voile...

# 207 nouveaux boursiers du Conseil des arts du Canada

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada a annoncé hier que 207 Canadiens — la plupart des professeurs d'université — se partageront une somme de plus de \$290,000 sous forme de bourses de recherche de courte durée dans les domaines des humanités, des sciences sociales et des arts.

La valeur de ces bourses varie selon la nature et la durée du programme de travail des bénéficiaires, jusqu'à concurrence de \$1,500.

Voici la liste des boursiers de la province de Québec que le nom de l'université à laquelle appartient le boursier est indiqué entre parenthèses:

W.J. Arnold (Loyola) philosophie augustiniennne, Angleterre; F. Aubut-Pratte (Montréal) orgue, Europe; J. Benoit (Montréal) anthropologie, Canada; R. Bernier (Montréal) Philosophie des sciences, France, Angleterre; le R.P. A. Bouchard (Laval) orgue 17e et 18e siècle, France.

G.P. Collet (McGill) Littérature française, France; M. S.M. Croiset (Montréal), Sciences politiques, France; L. Darios (Montréal) histoire de l'Amérique latine, Amérique du Sud; B.M. Dupriez (Montréal) langue française, Canada; G.N.D. Evan (McGill), Histoire de l'Amérique du Nord, Etats-Unis; J.C. Falarau (Laval) sociologie de la littérature, Canada; R.F. Garry (Montréal), géographie humaine, Cambodge; J. Goldner (Sir George Williams) gérontologie, Angleterre.

P.C.W. Gutkind (McGill) anthropologie, Afrique; J. Hamelin (Laval) histoire, Canada; B.T. Hanna (Montréal) Diderot, France; L. Harding (CMR), St-Jean, littérature anglaise, Etats-Unis; F. Henry (McGill) sociologie, Trinidad; J.M.F. Heyen (Montréal), latin, Europe; le R.P. T.F. Hoey (Loyola) littérature classique, Grèce; P.A. Landale (McGill) peinture, Canada; J. Ledue (McGill), littérature française, France; P. LeFranc (Laval) littérature anglaise, Angleterre; A. Lermer (SGW), économie, Canada; M.D. Lewis (SGW) histoire de l'Inde, Inde; A. Lucas (McGill) littérature cana-

dienne, Canada; A.T. McKinnon (McGill) Kierkegaard, Europe.

J.G. Nicholson (McGill) langue russe, URSS; T. Prince-Falmagne (Montréal) rhistoire romaine, Italie; Soeur Marie-Louis Raymond (Montréal), musique, Europe; T.A. Resner (Laval) Chaucer, Etats-Unis; G. Roher (Montréal) sociologie de l'éducation, E.U.; W.G. Ross (Bishop) géographie - histoire, Canada; J.G. St-Pierre (CMR), Saint-

Jean, linguistique, Angleterre; P. Savard (Laval) histoire, Italie; A. Schacter (McGill) auteurs classiques, Angleterre; H. Senior (McGill) mouvement organiste canadien, Canada.

S. Singer (McGill) folklore, Israël; J.G. Smith (McGill) économie, Ghana; T. T. Tinh (Laval) archéologie grecque et romaine, Italie; G. Trudel, droit, Etats-Unis; L. Vallée, anthropologie culturelle, Bolivie.

J.G. St-Pierre (CMR), Saint-

**PROFESSEURS SPÉCIALISÉS DEMANDÉS**  
pour composer tests objectifs avec possibilités de participation aux bénéfices.  
Donner qualifications et expériences.  
Ecrire à Case 358, Le Devoir

**PROFESSEUR DE LATIN**  
LE COLLEGE ST-PAUL recherche les services d'un professeur de LATIN pour enseigner au niveau COLLEGIAT. Les candidats QUALIFIÉS sont invités à faire parvenir leur "curriculum vitae" au:  
**DIRECTEUR DES ÉTUDES**  
Collège St-Paul  
10555 Bois-de-Boulogne, Mt 12  
Tél. 334.4921

**EVALUATEUR - INSPECTEUR**  
Pour service hypothécaire d'une compagnie d'assurance-vie. Bilingue. Environ trente ans. Salaire initial suivant qualifications: \$7,500.  
Nos employés sont informés de cette annonce.  
Ecrire à case 371, Le Devoir, Montréal

**PROGRAMMEUR**  
CALCULATRICES ÉLECTRIQUES I.B.M. 360

**QUALIFICATIONS:** Posséder plusieurs années d'expérience sur le système I.B.M. 1401 ou équivalent.  
**LA POSITION:** Dans un hôpital, participer à l'élaboration d'un "Centre de données."  
**SALAIRE:** L'expérience et les qualifications serviront de facteurs déterminants.  
**S'adresser:** Bureau du Personnel  
Hôpital Notre-Dame  
1560 est. rue Sherbrooke  
Montréal 24

**INFIRMIERES**  
du service régulier d'hôpital demandées pour  
**HÔPITAL DES ANCIENS COMBATTANTS REINE-MARIE**  
Montréal, P.Q.  
**HÔPITAL STE-ANNE**  
Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.  
(environ 20 milles de Montréal)  
RESIDENCES DISPONIBLES À PRIX MODIQUE

**SALAIRE:** \$4,350 aux candidates possédant 2 ans et plus d'expérience récente \$4,700 aux candidates possédant moins de 2 ans d'expérience récente. Grade conféré par une école reconnue d'infirmières et inscription courante dans une des provinces du Canada.  
**S'ADRESSER À:** M. Réal Marcoux, Bureau du personnel, Ministère des Affaires des anciens combattants, Tél.: 342-2320, local 407.

**Emplois de directeur et de surintendant de personnel et de relations ouvrières**  
Agence du Gouvernement demande à son siège social, à Ottawa, un directeur de personnel et de relations ouvrières, et à Montréal un surintendant de personnel et de relations ouvrières. Les candidats devront être parfaits bilingues, posséder plusieurs années d'expérience et de préférence posséder une formation professionnelle. Le salaire sera établi selon les titres justifiés.  
Case postale 2364, Station "D"  
Ottawa 4, Ontario

**ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**PREPOSEE AUX RECHERCHES**  
Fonctions: tenue à jour du fichier, classification, compilation d'informations et relations publiques.  
Qualités requises: esprit méthodique, initiative et minutie, sens de l'organisation. Expérience relative de travail de bureau.  
Bonne rémunération, vacances et autres avantages.  
Appelez pour rendez-vous: 342-1311 Pierre Gravel

**DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES**  
Offre d'emploi pour un candidat au poste de Directeur Général des Ecoles pour une municipalité scolaire de la banlieue de Montréal.  
Le candidat doit faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae complet, d'une photo, de lettres de références, etc.  
Les demandes devront être adressées à:  
**CASE 367, LE DEVOIR, MONTREAL**

**L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN**  
demande les services d'une personne compétente comme chef de son Secrétariat permanent.  
Homme préféré.  
Qualités requises — Bonne connaissance des deux langues officielles; aptitude à la parole en public, aux relations sociales, à l'administration d'un bureau, y compris les affaires financières.  
Fonctions — Sera responsable directement à l'Exécutif duquel il recevra son autorité. Devra coordonner les différentes activités de l'A.C.F.C.  
Salaire — Minimum: \$5,500 par année plus augmentation selon qualifications.  
Le candidat accepté par l'Exécutif de l'Association pourra prendre charge du bureau immédiatement.  
Les offres de service seront considérées comme strictement confidentielles et devront être adressées au:  
**Secrétariat de l'A.C.F.C.**  
1902, ave Broadway  
Saskatoon, Sask.

# 24 juges retournent à l'école

NEW YORK — Vingt-quatre juges des hautes cours du Québec et de l'Ontario retournent à l'école. Pour étudier les implications des nouvelles règles qui gouverneront le travail des policiers américains lors de l'interrogation des suspects, suivant les nouvelles interprétations de la constitution des U.S.A. que vient de produire la Cour Suprême de ce pays, et pour assister à bien d'autres séances d'information et de discussions, ces juges passeront deux semaines au New York University School of Law, à compter de lundi.

Le juge en chef de la cour d'appel du Québec, le juge Lucien Tremblay, et son homologue ontarien, le juge Dana Porter, sont au nombre des juristes éminents qui participent au séminaire. Un porte-parole de l'université a déclaré qu'ils auront "des devoirs à faire à la maison".

# SUR LE TOURISME

## Représentations d'Ottawa auprès de Washington

OTTAWA — Le gouvernement a fait des représentations officielles auprès des Etats-Unis, exprimant l'inquiétude du Canada au sujet de tout changement dans la politique américaine qui pourrait nuire à l'industrie touristique canadienne, a déclaré aux Communes le ministre des finances, M. Mitchell Sharp.

Il répondait à M. Maurice Allard, député conservateur indépendant de Sherbrooke, qui voulait savoir si le gouvernement était au courant d'une taxe de \$100 qui serait imposée aux citoyens américains voyageant à l'étranger.

M. Sharp a fait savoir que les journaux avaient mentionné cette mesure et que "l'administration des Etats-Unis revisait constamment tous les aspects de la situation américaine au sujet de la balance des paiements".

# Les hôpitaux

(Suite de la première page)

miers assument en effet des permanences spéciales.

"Le quartier général du coordonnateur des services d'urgence, le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la santé, sera maintenu 24 heures sur 24, au ministère de la santé à Québec, tant que la grève durera.

D'autre part, une dépêche de la Presse canadienne en provenance de Québec, signale qu'au moins un hôpital a réclamé hier l'aide du ministère de la santé. Il s'agit de l'hôpital Saint-Augustin, à Courville en banlieue de Québec.

Cette institution reçoit des malades chroniques, qui sont au nombre de 150 à l'heure présente, et pour cette raison il semble que la grève pourrait y causer de sérieuses difficultés.

Les autorités de l'institution considèrent que la situation est grave étant donné que les patients sont, dans la grande majorité des cas, des malades qui requièrent des soins à peu près constants.

Le frère Cléophas, directeur de l'institution, a fait remarquer que les deux tiers des patients ne peuvent même pas se nourrir seuls, et il ne reste qu'une vingtaine de personnes pour faire tout le travail.

Trente-six étudiantes infirmières n'ont pu traverser les lignes de piquetage à l'hôpital St-Augustin et le frère Cléophas a lancé un appel au sous-ministre de la santé, le Dr Laurent Lizotte, pour lui demander si quelque chose pouvait être fait pour corriger la situation. Le Dr Lizotte lui aurait promis l'aide du gouvernement.

Le frère Cléophas a dit que les piqueteurs ont également refusé de laisser entrer un notaire. Celui-ci, a-t-il dit, ne venait que recueillir les dernières volontés d'un homme mourant.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

le pavillon du Québec à l'expo 67 recrute des hôtesse

- qui auront entre 20 et 35 ans le 20 mars 1967;
- qui s'expriment bien en français et en anglais;
- qui ont fait des études secondaires;
- qui ont une bonne personnalité.

Les candidates choisies suivront un cours de formation à partir du 20 mars et seront en fonction environ 35 heures par semaine en moyenne, du 28 avril au 27 octobre 1967. Salaire mensuel allant jusqu'à \$450,00.  
Pour tous les renseignements concernant cet emploi, s'adresser par écrit comme suit:  
Hôtesse en Chef, Pavillon du Québec, Place Ville-Marie, 25e étage, Montréal.  
Aucune demande d'emploi ne sera reçue après le 30 septembre. Le Commissaire.



La cérémonie officielle de changement de commandement de la Force mobile entre le lieutenant-général Jean-V. Allard et le major-général W. A. B. Anderson, à un lieu hier matin aux casernes Jacques-Cartier de Longueuil en présence des officiers, sous-officiers et hommes de troupe du quartier général de la Force mobile. Le lieutenant-général Allard laisse le commandement de la Force mobile pour devenir chef d'état-major de la Défense.

POUR SUIVI PAR BEAULÉ

## Marcoux présente sa défense

QUEBEC. — Le Dr Guy Marcoux, ancien député créditiste de Montmorency, a déposé un plaidoyer écrit pour sa défense en Cour supérieure, réfutant les accusations portées contre lui à l'occasion d'une poursuite en dommages de \$40,000 intentée par Robert Beaulé, ancien député créditiste de Québec.

La poursuite fait suite à la publication par le médecin d'un pamphlet dans lequel il racontait les circonstances qui ont conduit six députés créditistes à appuyer les libéraux, au lendemain de l'élection fédérale de 1963.

Le pamphlet, intitulé "Dans le même sac", parlait d'un "marché" qu'aurait conclu les six et les libéraux. Selon le Dr Marcoux, on a offert de l'argent aux six pour leur appui aux libéraux. Le pamphlet a été publié en octobre 1965, quelques semaines avant la dernière élection fédérale, au cours de laquelle Beaulé et Marcoux ont été défait. Marcoux siègeait à titre d'indépendant avant cette date.

M. Beaulé estime que sa réputation a subi des dommages sérieux en raison de ce pamphlet et que des milliers d'électeurs lui ont retiré leur appui en apprenant le contenu du livre. Dans sa défense, M. Marcoux affirme que le tort fait à la réputation de M. Beaulé, s'il existe, et la perte de la confiance de ses électeurs, sont dus aux gestes posés par M. Beaulé et non au pamphlet. Il a ajouté que c'est de bonne foi qu'il a écrit le document.

Aucune date n'a été déterminée pour le jugement.

## Faits divers

### La seule survivante interrogée à Chicago

CHICAGO. — L'enquête sur le meurtre des huit étudiantes infirmières, celui qu'on a appelé "le meurtre du siècle", a été accélérée hier à la suite de l'interrogatoire de la survivante du massacre, après que l'effet des sédatifs qu'on lui avait administrés la veille se fut dissipé. Les policiers ont commenté l'interrogatoire de deux heures en se félicitant de la collaboration parfaite que leur a fournie Mlle Amurao. En excellente santé, Mlle Amurao a examiné les photos de 200 manières sexuelles, tirées des archives de la police.

Elle n'a reconnu aucun d'entre eux, malgré qu'elle se soit dite capable de reconnaître le coupable si elle lui faisait face de nouveau. La police s'est toutefois dite intéressée à vérifier les allées et venues de plusieurs personnes dont Mlle Amurao a vu les photos. Après avoir complété la version des faits qu'elle avait d'abord donnée aux détectives, alors qu'elle était encore en pleine crise d'hystérie, Mlle Amurao a aidé un artiste à compléter un portrait-robot du dangereux meurtrier.

### La victime d'une explosion, identifiée

La Sûreté municipale a identifié la jeune femme qui a perdu la vie jeudi soir dans l'explosion d'une bombe de fabrication clandestine, près de l'usine de la Dominion Textile, à l'extrémité ouest de la métropole. Selon la police, J.A. Carbo, tentait de placer la bombe près du mur de l'usine lorsque l'engin a explosé dans ses mains projetant des parties de son corps à plus de 40 pieds de l'édifice.

Les détectives du bureau des

enquêtes criminelles ont laissé entendre que la victime pourrait être le suspect recherché en rapport avec l'explosion d'une autre bombe qui a fait un mort et quatre blessés aux bureaux de la manufacture de chaussures La Grande, le 6 mai dernier. A leur avis, le jeune homme répondrait à la description du garçon qui a été aperçu, portant un colis, près de la fabrique peu avant l'explosion.

### Jeu "criminel" dans un parc de Montréal

Pour avoir joué aux cartes en plein parc Lafontaine, 16 hommes âgés de 30 à 80 ans devront comparaître en Cour le 21 juillet. L'un d'eux, âgé de 80 ans, a dit qu'ils avaient été traités comme des criminels alors qu'ils ne faisaient que se distraire en jouant au bridge sur les tables mises à cette fin à la disposition des gens par les autorités. Les joueurs ont été arrêtés mercredi après-midi. Ils ont tous nié leur culpabilité et ont dû payer un cautionnement de \$25. Une loi municipale interdit de jouer aux cartes dans les parcs de la ville.

### Québec : vol de \$17,000

SHELLERY. — Deux individus ont dérobé une somme de \$17,000 aux bureaux de la compagnie d'assurance - vie Industrielle dans cette banlieue de Québec. Un employé de la compagnie, M. Valmont Garneau, a été blessé à l'abdomen lorsque l'un des deux hommes l'a frappé à l'aide d'une barre de fer. Selon la police, les deux hommes ont agi d'après un plan bien établi à l'avance.

Quant à l'organisme supra-

# LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 16 JUILLET 1966

TRUIS

## Une des sessions les plus productives du parlementarisme canadien a pris fin hier

OTTAWA. — Le 27e Parlement canadien a terminé peu après minuit vendredi la première partie de sa première session dans une atmosphère assez caractéristique de celle qui a dominé la Chambre des Communes depuis l'ouverture de la session, le 19 janvier dernier.

### Sept rapports seront remis à M. Pearson d'ici janvier

OTTAWA. — Sept rapports émanant de commissions royales d'enquête ou de comités spéciaux d'enquête seront remis au premier ministre Lester Pearson d'ici la fin de l'année et on prévoit que l'un d'eux, au moins, sera explosif. Selon un informateur, trois de ces documents seront probablement remis au gouvernement durant le mois d'août, tandis que les autres seront remis au cours de l'automne. Le dernier serait celui de la Commission d'enquête sur le pilotage qui pourrait bien ne pas être rendu public avant décembre.

### Jeu "criminel" dans un parc de Montréal

Pour avoir joué aux cartes en plein parc Lafontaine, 16 hommes âgés de 30 à 80 ans devront comparaître en Cour le 21 juillet. L'un d'eux, âgé de 80 ans, a dit qu'ils avaient été traités comme des criminels alors qu'ils ne faisaient que se distraire en jouant au bridge sur les tables mises à cette fin à la disposition des gens par les autorités. Les joueurs ont été arrêtés mercredi après-midi. Ils ont tous nié leur culpabilité et ont dû payer un cautionnement de \$25. Une loi municipale interdit de jouer aux cartes dans les parcs de la ville.

### Québec : vol de \$17,000

SHELLERY. — Deux individus ont dérobé une somme de \$17,000 aux bureaux de la compagnie d'assurance - vie Industrielle dans cette banlieue de Québec. Un employé de la compagnie, M. Valmont Garneau, a été blessé à l'abdomen lorsque l'un des deux hommes l'a frappé à l'aide d'une barre de fer. Selon la police, les deux hommes ont agi d'après un plan bien établi à l'avance.

mière partie de sa première session dans une atmosphère assez caractéristique de celle qui a dominé la Chambre des Communes depuis l'ouverture de la session, le 19 janvier dernier. Après avoir siégé pendant 117 jours, dont plusieurs ont été pénibles et mouvementés, le député... ont adopté un projet de loi vivement discuté avant d'ajourner leurs travaux jusqu'au 5 octobre prochain.

Un autre fait saillant de la journée de jeudi a été la déclaration du ministre de la Santé, M. MacEachen, concernant les pensions de vieillesse. La décision du gouvernement d'assurer un revenu minimal de \$105 par mois à tous les retraités, en comptant la différence entre cette somme et leurs revenus actuels (s'ils sont inférieurs à \$105), a été durement critiquée par l'opposition. Conservateurs et néo-démocrates ont réclamé que l'allocation soit portée de \$75 à \$100 par mois pour toutes les personnes âgées.

L'adoption du projet de loi concernant les ports du St-Laurent a amené le Parlement à discuter d'ajournement. Après qu'il eut été question d'ajourner les travaux jusqu'au 6 septembre, puis jusqu'au 3 octobre, l'unanimité s'est faite sur le 5 octobre.

M. Lawrence Pennell, leader parlementaire suppléant du parti libéral, a déclaré qu'un travail appréciable a été accompli depuis le 19 janvier dernier et il a remercié tous les députés de leur coopération.

### Le prix d'un câblogramme...

LONDRES. — Le président de la Presse Canadienne et de la société Southam Press, M. St. Clair Balfour, a exhorté le gouvernement à lutter pour le maintien du taux de un cent le mot, portant sur les échanges de dépêches par câblogramme.

Dans une lettre au correspondant de Londres de Southam Press, M. Charles King, M. Balfour préconise le maintien de ce taux même s'il est très peu profitable à des pays comme le Canada. M. King a fait part de la missive au conseil de l'UPC, hier.

"Etant donné l'affaiblissement des liens du Commonwealth et les tentatives de rapprochement de l'URSS, de la Chine et de leurs amis avec les pays en voie de développement, un million de livres (\$3 millions) est un prix relativement peu élevé pour le maintien de communications amicales", souligne M. Balfour dans sa lettre. Le ministre de la technologie de Grande-Bretagne, M. Wedgwood Benn, ancien ministre des postes, a déclaré le 14 juin à la réunion annuelle de l'UPC que le taux forçait son pays à accorder des subsides de plus d'un million de livres par années à la presse du Commonwealth.

"Nous perdons de l'argent payé par une partie des contribuables britanniques, avait-il précisé, non pas à cause d'une décision volontaire mais par suite de la survivance accidentelle d'un accord intervenu en temps de guerre".

Le conseil de l'Union de la presse du Commonwealth a résolu d'étudier la situation.

### Cotroni à son procès pour corruption

Vincent Cotroni a été cité à son procès sous une accusation de corruption, à l'issue de son enquête préliminaire devant le juge T.A. Fontaine. Cotroni aurait offert une somme de \$25,000, puis de \$50,000 à un agent de la Gendarmerie royale, le sergent Gérard Barbeau, pour qu'il ne procède pas à l'arrestation de Jos. Asaro. Le juge a accordé un délai d'une semaine à Cotroni pour qu'il verse le cautionnement de \$50,000 qui lui permettrait de recouvrer sa liberté attendant la tenue du procès.

tion et l'agrandissement des écoles de formation de spécialistes dans le domaine de la santé (médecins, dentistes, infirmières, recherches médicales); un fonds de \$50,000,000 pour aider le développement des régions rurales, sous-développées. Ils ont ajouté une somme de \$50,000,000 au fonds qui vise à assurer le développement des Maritimes.

Le fonds des prêts aux étudiants a été porté de \$42,000,000 à \$58,000,000, les subventions aux universités ont été portées de \$39,000,000 à \$100,000,000, la Compagnie des Jeunes Canadiens a été créée pour aider à la réalisation de projets de développement communautaire, l'aide à la formation technique et professionnelle a été augmentée, le Conseil canadien des sciences a été créé.

Une commission fédérale des produits laitiers a été créée, les dispositions de l'assurance-épargne ont été améliorées, le crédit agricole a été élargi. L'impôt sur le revenu des particuliers a été haussé, la taxe de vente de 11 p.c. sur la machinerie industrielle a commencé d'être graduellement éliminée et l'enquête sur les faillites frauduleuses a été mise sur pied.

La réorganisation de plusieurs ministères et agences gouvernementales a été effectuée et le Conseil des Territoires-du-Nord-Ouest a été doté d'une majorité de membres élus.

### Une forte pression

En dépit de ce qui précède, députés et sénateurs auront un programme chargé à remplir lors de la reprise de leurs travaux, alors qu'il ne restera que 56 jours de session avant l'ajournement de Noël et qu'il faudra environ 17,5 jours pour étudier les crédits des ministères. De plus, la publication du rapport Spence sur l'affaire Munsinger risquera de perturber l'atmosphère des débats.

Or, plusieurs mesures doivent être approuvées d'ici le printemps 1967 et, en particulier, la révision de la loi des banques doit être complétée



avant le 1er janvier. Ce dernier projet du ministre Sharp doit être approuvé en deuxième lecture (accord de principe); les députés de l'opposition pourront alors en discuter en définitive. Il devra ensuite être étudié de façon détaillée par un comité de la Chambre, étude qui pourrait prendre plusieurs semaines, avant de revenir devant le Parlement pour être adoptée en troisième et dernière lecture.

Il n'y a pas de date limite pour l'adoption du régime d'assurance-maladie mais le premier ministre Pearson a indiqué qu'il reviendra devant la Chambre peu après la reprise des travaux en octobre. Le ministre MacEachen tient à ce qu'il soit adopté rapidement de sorte que les provinces aient le temps de légiférer à leur tour et de l'appliquer à compter du 1er juillet 1967. Les conservateurs, pour leur part, veulent que ce projet de loi soit étudié en profondeur par un comité.

Le gouvernement projette également d'amender la loi de la radiodiffusion et la dispute autour de l'émission "This Hour Has Seven Days" pourrait prolonger le débat sur ce projet de loi. Il entend en outre permettre aux fonctionnaires fédéraux de négocier collectivement, établir un nouveau régime d'allocation aux personnes âgées, modifier substantiellement la loi des chemins de fer, etc.

On prévoit que, de la reprise des travaux parlementaires jusqu'à Noël, une forte pression s'exercera sur les députés fédéraux.

Le système des comités de la Chambre a fonctionné rondement, alors que 20 comités ont siégé, étudiant des questions comme la limitation des naissances, le divorce, la sécurité qu'offrent les automobiles, le prix des produits pharmaceutiques, le service des affaires publiques de Radio-Canada ("Seven Days"), etc.

Le système des comités de la Chambre a fonctionné rondement, alors que 20 comités ont siégé, étudiant des questions comme la limitation des naissances, le divorce, la sécurité qu'offrent les automobiles, le prix des produits pharmaceutiques, le service des affaires publiques de Radio-Canada ("Seven Days"), etc.

Le système des comités de la Chambre a fonctionné rondement, alors que 20 comités ont siégé, étudiant des questions comme la limitation des naissances, le divorce, la sécurité qu'offrent les automobiles, le prix des produits pharmaceutiques, le service des affaires publiques de Radio-Canada ("Seven Days"), etc.

Le système des comités de la Chambre a fonctionné rondement, alors que 20 comités ont siégé, étudiant des questions comme la limitation des naissances, le divorce, la sécurité qu'offrent les automobiles, le prix des produits pharmaceutiques, le service des affaires publiques de Radio-Canada ("Seven Days"), etc.



M. Fernand Ouellette a été nommé directeur général de la maison Gilles Desroches et Associés, cabinet de conseils en relations publiques. M. Ouellette, qui a fait carrière dans le journalisme avant de devenir conseiller en relations publiques, est au service de la maison Gilles Desroches depuis plusieurs années déjà.

## Le maire de Québec propose à la banlieue la mise en commun de sept services municipaux

QUEBEC. — Dans une lettre au édiles de 32 municipalités de la région de Québec, le maire de la capitale provinciale, M. Gilles Lamontagne, propose la mise en commun de sept services municipaux, sous l'au-

torité d'une commission autonome.

M. Lamontagne suggère en outre qu'on réclame du gouvernement provincial la création d'une commission d'enquête sur l'établissement d'un organisme métropolitain devant gérer ces services et établir un plan de fusion des services municipaux de la région.

Ces propositions accompagnent un inventaire détaillé de tout l'équipement urbain du Québec métropolitain, le premier du genre, que M. Lamontagne a remis jeudi matin aux maires de la région.

Le premier magistrat de Québec demande à l'édilité métropolitaine d'adopter avec diligence des résolutions en ce sens.

Les services municipaux dont la mise en commun est suggérée sont: la protection contre les incendies, l'enlèvement et

la disposition des ordures, l'hygiène et la santé publiques, l'évaluation des biens fonciers, le tourisme, la construction et l'urbanisme.

M. Lamontagne croit que ces services pourraient facilement et rapidement être mis en commun.

Quant à l'organisme supra-

municipal, le maire de la capitale dit qu'il ne saurait être créé que par un acte législatif de l'Etat.

Dans sa lettre, M. Lamontagne écrit: "Il importe de ne pas laisser languir les choses; on ne peut désirer le dialogue pour le simple plaisir de dialoguer".

## Duff Roblin pratique un remaniement ministériel

WINNIPEG. — Le premier ministre du Manitoba a refait le visage de son ministère en y incorporant de nouveaux députés, de nouveaux porte-feuilles et en y pratiquant des mutations qui touchent les vétérans.

M. Duff Roblin s'est défait personnellement d'un des porte-feuilles qu'il détenait, celui du trésorier provincial et a fait monter une femme dans les rangs du cabinet.

On attendait ce remaniement ministériel depuis l'élection provinciale du 23 juin qui a reporté les conservateurs au pouvoir pour un quatrième mandat consécutif, mais avec une majorité réduite.

Un ministre fut défait aux urnes et trois autres n'avaient pas posé leur candidature. Chez les nouveaux ministres ou les ministres mutés, il y a Mme Thelma Forbes, institutrice et ménagère, qui hérite du ministère des affaires municipales et du développement urbain. Les autres sont les suivants: Gurney Evans, trésorier provincial et ministre des mines et des richesses naturelles; Stewart McLean, secrétaire provincial et ministre des travaux publics et des services publics; Sterling Lyon, procureur général, ministre du tourisme et de la récréation et commissaire aux affaires du Nord; Sidney Spivak, ministre de l'industrie et du commerce; Harry Enns, ministre de l'agriculture et de la "conservation".

MM. Evans, McLean et Lyon font partie du cabinet depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir.

### L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les GOUTTIERES "PRIMEAU" GALVANISÉ • ALUMINIUM • CUIVRE Estimation gratuite MONTREAL — 322-4160 QUEBEC — 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

### JOLICOEUR, LAVALLEE, MORIN et TRUDEL

Psychologues associés Membres de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec Luc Jolicoeur, Dipl.Ps. Claude Lavalée, L.Ps. Pierre Morin, Ph.D. Lydia Landry-Trudel, L.Ps. Claude Trudel, L.Ps. Jean-Paul Daunis, Ph.D. 80 est, boul. Henri-Bourassa — 384-1051

JARDINIÈRES, SOYEZ PRÊTES POUR SEPTEMBRE!

## VOYAGE AUTOUR DU MONDE

NOUVELLE ÉDITION OUVRAGE POUR LES MATERNELLES

PROCUREZ-VOUS MAINTENANT L'OUVRAGE DE LOUISE MATHIEU

Un disque long-jeu accompagne cette méthode No TCA-91, vol. I

Procurez-vous gratuitement de l'éditeur, le feuillet explicatif.

En vente dans toute bonne librairie; si vous ne le trouvez pas, appelez l'éditeur.



## BEAUCHEMIN

ÉDITEUR - IMPRIMEUR

Maison établie depuis 1842 450, avenue Beaumont, Montréal 15 — Tél. 273-5181

Le premier "test" du gouvernement Johnson

La grève qui vient de commencer dans le secteur hospitalier fournit au gouvernement Johnson une première occasion véritable de se faire connaître sous son jour réel.

A ce gouvernement nouveau, il a fallu, au départ, accorder une sorte de bénéfice du doute. Même quand on ne l'accueillait pas avec enthousiasme, on éprouvait le besoin de lui accorder une chance raisonnable avant de commencer à le juger.

Déjà, après quelques jours d'une tension qui a dû être très forte, un certain style — le style Johnson — commence à se préciser.

On aura remarqué tout de suite deux traits qui distinguent le gouvernement actuel du régime précédent. Le gouvernement Johnson n'a qu'une voix. Celle-ci est, dans l'ensemble, extrêmement prudente et réservée.

Dans un conflit comme celui qui sévit présentement, au moins quelques ministres du gouvernement Lévesque auraient déjà émis publiquement des "opinions personnelles".

Le ministre de la Santé aurait sûrement parlé. M. Lévesque aurait eu peine à retenir sa langue. M. Lesage ne serait certainement pas resté muet. De l'un à l'autre, des contradictions réelles ou apparentes — ou à tout le moins des divergences sensibles au chapitre des nuances — se seraient fait jour. Le chef du gouvernement aurait déjà, sans doute, pris certaines positions sur lesquelles on se serait attendu à le voir revenir habilement quelques jours plus tard.

Sous M. Johnson, les choses ne semblent pas devoir se passer ainsi. D'un commun accord, semble-t-il, la responsabilité des déclarations a été laissée au premier ministre. Celui-ci, jusqu'à maintenant, a parlé avec une circonspection extrême. Il s'est gardé de juger publiquement aucune des deux parties en présence. Il n'a pas formulé d'opinion sur le fond du différend. Il n'a proféré aucune menace. Il n'a pas cherché à se substituer, quoique cela ait dû le tenter fortement, à la partie patronale. Il n'a pas été alarmiste. Il a agi (ce dernier mot est peut-être un peu généreux, cependant) avec une prudence et une dignité qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas souligner. M. Johnson révèle ainsi, dès le départ, un trait de sa personnalité qui lui sera très utile: c'est homme à la mesure de sa langue et de ses nerfs. Il devra souvent les journalistes en quête de déclarations précises. On ne l'amènera pas facilement à livrer au grand jour tous ses projets et chacune de ses opinions particulières. Il semble capable de rester maître de lui-même dans les moments critiques.

Le gouvernement, toutefois, a très peu agi pour empêcher l'éclatement ouvert du conflit des hôpitaux. M. Johnson s'est borné, en somme, à déléguer, à la toute dernière minute, auprès des deux parties un médiateur

spécial dont nous savons maintenant qu'il n'est investi d'aucun autre mandat que celui "d'agir comme médiateur". Le premier ministre cherche, par tous les moyens, à faire reculer, voire à écarter la nécessité de recours plus radicaux.

On peut déceler, dans ce comportement, trois éléments différents. D'abord, une confiance très grande dans l'aptitude des principaux intéressés à régler eux-mêmes leurs problèmes par la voie des négociations; cette attitude est foncièrement démocratique et particulièrement nécessaire dans des conflits du travail. Deuxièmement, un refus justifié de croire à la vertu magique de lois dont l'effet demeure sérieusement conditionné par la volonté des gouvernés et par de multiples subtilités de procédure: en refusant de recourir mécaniquement et sans nuance à l'arme de l'injonction, M. Johnson court un risque certain — et il fait aussi courir un risque à la santé publique — mais il nous rappelle que l'autorité morale d'un gouvernement peut lui venir autant de la force qu'il n'utilise point que de celle qu'il déploie imprudemment.

A côté de ces deux traits positifs, on doit signaler un troisième élément plutôt négatif. La prudence qui hésite trop devient vite attentisme dangereux. L'hésitation qui se prolonge indéfiniment devient indécision, incapacité à choisir. Le gouvernement, depuis trois semaines, a trop attendu pour agir: était-il nécessaire d'attendre que les parties fussent rendues au bord du précipice pour dépecher auprès d'elles un médiateur? Deux jours avant la grève, M. Johnson en était encore, de son propre aveu à "se renseigner" sur la position des deux parties: ce devoir d'information n'aurait-il pas pu être accompli plus tôt?

Il existe, dans le cas présent, trop de circonstances atténuantes pour qu'on puisse loyalement donner à ces questions la forme d'une critique formelle. Un gouvernement qui fonctionne depuis un mois à peine ne saurait être tenu responsable de tous les péchés d'Israël. L'expérience des derniers jours devrait toutefois montrer à M. Johnson et à ses collègues que, dans les conflits du travail impliquant des services publics très importants, un libéralisme de bon aloi ne saurait tenir lieu du devoir d'initiative qui incombe à un gouvernement moderne.

Ce portrait, s'il est exact, illustre la place dominante que M. Johnson occupe d'ores et déjà au sein de son cabinet. M. Johnson a donné depuis quelques jours l'image d'un chef de gouvernement qui veut agir sans fanfare et sans prétention, avec prudence et modération. On se demande, d'autre part, si M. Johnson ne sera pas porté à hésiter trop longtemps avant de faire ses choix, s'il aura l'audace requise pour agir avec vigueur dans les situations graves qui se présenteront à lui.

Dans le cas des hôpitaux, on doit se borner, pour l'instant, à formuler des impressions. On sera mieux placé, dans quelques jours, pour porter un jugement.

Claude RYAN

Mgr Roy et l'école chrétienne

Cher monsieur Ryan,

L'attitude qu'a prise LE DEVOIR vis-à-vis de la déclaration de S.E. le cardinal Maurice Roy m'a considérablement déçu, quoiqu'elle ne m'ait pas du tout surpris. Surtout depuis que ce journal est dirigé par un grand catholique (ancien président national de l'Action Catholique), on aurait été en droit d'attendre mieux que le titre de la nouvelle (27-66) "L'Etat devrait donner l'école neutre à ceux qui la veulent" et que votre éditorial de ce matin relativement aux "Vues sereines sur la confessionnalité".

Figurez-vous que, dans le but de savoir exactement ce que disait Son Eminence, j'ai enregistré son entretien sur ruban magnétophonique. Ainsi, je suis assuré de ne pas parler à travers choux.

Disons, d'abord, que le sujet abordé était: "que faut-il penser de la confessionnalité de l'école, que faut-il penser de l'école neutre, de l'école catholique?". Le cardinal a voulu nous faire immédiatement en garde qu'il s'agissait d'observations et non "pas une déclaration solennelle de l'épiscopat de la province, bien que je sois PARFAITEMENT convaincu que nous sommes à FOUS PARFAITEMENT d'accord sur ce que j'ai l'intention de vous dire" (je souligne pour bien montrer l'insistance de S.E.).

Le cardinal n'a JAMAIS reconnu, comme vous le dites, "que l'autorité religieuse n'est plus, ne saurait plus être la première responsable des grandes décisions en matière d'éducation". Ce qu'il a dit, c'est que notre "système scolaire" avait considérablement évolué et qu'il s'occupait de questions qui ne relevaient pas de l'Eglise, mais des spécialistes en PEDAGOGIE.

Toutes ces considérations, le cardinal Roy a mis exactement 2 minutes et 43 secondes à les définir.

Ensuite, il parla des "changements au point de vue religieux". Et il rappela l'existence des écoles catholiques et des écoles protestantes. Pour ceux qui "réclament l'école neutre", Son Eminence a dit ceci: "Il appartient à l'Etat de leur accorder, CHAQUE FOIS QUE LA CHOSE EST RAISONNABLEMENT POSSIBLE, ce qu'ils demandent".

Puis il nota qu'il faudra prévoir des cas, dans certaines localités, au niveau des écoles polyvalentes, par exemple, où "il arrivera qu'il n'y a pas assez de monde pour donner à chaque groupe une école complète, une école qui répond à son idéal. ALORS, on cherchera un arrangement convenable, un arrangement quelconque. Il y aura une école DANS LAQUELLE il y aura AU MOINS une classe d'enseignement religieux pour les catholiques, une autre classe d'enseignement religieux pour les protestants. Ce sera la meilleure solution possible DANS LES CIRCONSTANCES et il faudra s'en contenter". Loin de son esprit l'idée qu'il faille ABANDONNER certaines prérogatives pour accommoder les autres; il faut tout

simplement composer afin d'en tirer le meilleur profit possible (et non d'en abandonner le plus possible).

Ce second groupe de considérations dura exactement 1 minute et 30 secondes.

Et le cardinal ajouta que, "dans les régions... ou l'immense majorité des citoyens sont des catholiques, nous POURRONS, si nous le VOULONS, avoir d'excellentes écoles catholiques". Il indiquait donc que, en général, dans notre province où la majorité des citoyens est catholique, il était normal que les parents exigent des ÉCOLES CATHOLIQUES et ne se contentent pas d'écoles indifférentes, non confessionnelles, à toutes fins pratiques neutres. Il soulignait même que l'école catholique est le "milieu normal" de tout élève catholique.

En rappelant la déclaration de 1963 des évêques de Québec à l'occasion de la présentation du Bill 60 et les proclamations conciliaires de Vatican II, le cardinal Roy nous a fait affirmer que l'Eglise n'a pas l'intention de s'immiscer dans les domaines qui regardent l'Etat mais que l'Etat DOIT accorder à ses commettants un certain minimum qui, dans notre province, n'est rien autre que l'école CATHOLIQUE.

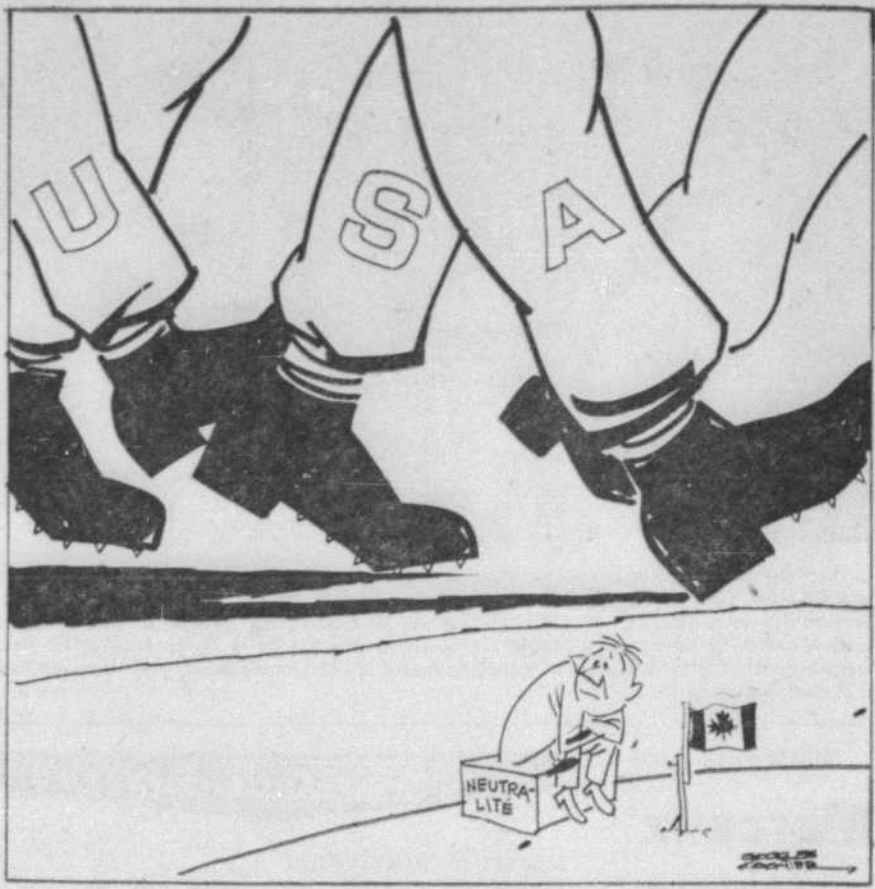
Et le cardinal s'empresse de faire la distinction entre l'éducation et l'instruction. Il réaffirme que les PREMIERS éducateurs sont les parents eux-mêmes et que l'Etat DOIT leur fournir le genre d'écoles qu'ils désirent pour leurs enfants. Il rappelle, en somme, que les parents ont le DEVOIR de donner ce que leurs enfants ont le DROIT de posséder.

Pour bien démontrer que cette attitude n'en est pas une rétrograde, conservatrice, provinciale ou sectaire, le cardinal Roy cite de larges extraits d'une déclaration de mars 1966 des Evêques allemands qui, dit-il, au cours du Concile, ont été remarqués par "leur largeur de vue". En Allemagne aussi, les évêques déclarent une école ou toute l'atmosphère est catholique et propice à la germination d'une culture complète et authentique.

Sont-ce des "vues sereines" ou sont-ce des vues positives, éclairées, doctrinales mais dites de façon sereine, à la manière si caractéristique de notre dévoué pasteur? Est-ce le "bon abandon tranquille" ou une ferme prise de position "dans un gant de velours"?

Quant aux catholiques, désemparés de fournir à leurs enfants l'orthodoxie de l'enseignement, ils se sentent malmenés, appuyés par la hiérarchie dans leurs réclamations envers l'Etat. Peu importe certaines recommandations contenues dans le rapport Parent, les parents catholiques n'auraient cessé de réclamer ce que leurs conditions de chrétiens exigent. Sans bien entendu, léser les droits de qui ce soit. Nous ne nous réjouirions sûrement pas à cesser d'être des citoyens "à part entière".

Guy MARCOUX, médecin à Beauport



Les deux "pestes"!

Monsieur le directeur,

Je suis un étudiant en droit de l'Université de Montréal qui travaille actuellement à Toronto pour perfectionner sa connaissance de la langue anglaise. Quand je discute politique avec les gens, je suis au gros méchant séparatisme comme de la peste: "Un mal qui répand la terreur... le séparatisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom...". Un jeune avocat très cultivé, avec qui je discutais, croyait fermement à la création d'un Etat canadien-français distinct signifiant l'assimilation à plus ou moins brève échéance du Canada anglais par les Etats-Unis. Cette éventualité ne leur sourit guère et ils sont bien décidés à l'écartier par tous les moyens, y compris le boycottage économique. Certains croient sincèrement que l'avènement d'un Québec indépendant serait préjudiciable aux deux groupes étant donné que notre nation qui disperse ses forces annéantit ses possibilités d'accéder au statut de puissance mondiale. Ils sont plus généralement animés par des motifs moins louables: complexe de supériorité, sentiment inné de culpabilité, paternalisme, vieille attitude du conquérant qui se refuse à voir le conquis voler de ses propres ailes. Les résultats de l'élection du 5 juin les laissent songeurs quand ils considèrent le programme fortamment autonomiste de M. Johnson; mais ils se consolent en se disant qu'étant donné sa faible majorité, le chef de l'Union nationale ne sera guère en posture pour réclamer la totalité des impôts sur le revenu perçus dans le Québec par Ottawa. Et ils ajoutent que le faible pourcentage des suffrages accordés aux partis séparatistes signifie le coup de mort

porté à l'idée séparatiste dans la Belle Province. Même si on n'est pas séparatiste, on peut concevoir qu'il puisse venir à l'idée d'un groupe ethnique de se donner les structures étatiques et les moyens d'action qu'il estime nécessaires à son épanouissement. N'essayez jamais de faire comprendre cela à un "Canadian". Ils sont convaincus que les Canadiens français sont des enfants gâtés qui veulent encore et encore du "bonbon" et ils refusent d'admettre que les Canadiens français en général et le Québec en particulier ont été "quelquefois" victimes d'injustices depuis 1867. Paradoxalement, ils se rendent devant l'importance que prend depuis quelques années le fait français au Canada et ils ne se rendent pas compte qu'une telle attitude favorise justement ce qu'ils veulent absolument éviter. J'ai lu dans le Telegram du 9 juin un article écrit par une femme avantageusement connue, Gladys Taylor, et intitulé "Creeping Quebecism". Cette dame s'élevait contre le fait que les 30.000 familles canadiennes-françaises de Toronto aient enfin obtenu un poste de radio français, proteste contre la "bilinguisation" qui est en cours au service civil du fédéral, elle n'est pas encore revenue du choc subi lorsqu'elle avait téléphoné à un département du gouvernement fédéral on lui a d'abord répondu en français et elle conclut sans rougir que "Creeping Quebecism is a contagious virulent disease. It could be fatal to Canada". Et je puis vous garantir que cette personne n'est pas la seule "english speaking" à penser de la sorte. On veut éviter la peste du séparatisme mais on repousse ce qu'on considère comme une peste non moins néfaste, l'égalité des deux races. Tout de même...

Lue APRIL, 167 St-Helen's Avenue Toronto 4

MONTRÉAL, SAMEDI, 16 JUILLET 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOUSSAËLE LE 10 JANVIER 1918
Claude RYAN Directeur en chef
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Paul SAUVAGEOT Directeur de l'information
Michel ROY Rédacteur
Arthur LEBEVRE Rédacteur
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et autres villes: 12 mois \$22.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$24.00, 6 mois \$14.00, 3 mois \$8.00. L'étranger: 12 mois \$28.00, 6 mois \$16.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
TELEPHONE: 844-3361

Utile contribution à notre histoire politique

Les "Mémoires" de M. Barrette: 1- le régime Duplessis, de 1936 à fin 1959

Nous avons déjà eu l'occasion de commenter les "Mémoires" de l'ancien premier ministre Antonio Barrette. C'était au moment de leur publication en pleine campagne électorale. Nous nous étions alors à quelques observations sur l'apogée du geste posé par l'ambassadeur du Canada à Athènes.

Aujourd'hui, nous voudrions revenir sur le sujet. Car les "Mémoires" d'un homme politique de la trempe de M. Barrette doivent aussi être jugés en dehors des circonstances de leur publication. Et, sous cet angle, nous voudrions dire immédiatement qu'il s'agit d'un événement important dans l'histoire de notre politique provinciale. Les mémoires d'anciens chefs de parti et d'anciens premiers ministres sont trop rares pour qu'on ne les apprécie point à leur juste valeur.

De façon générale, l'intérêt de ces mémoires tient à deux facteurs: la personnalité de l'auteur et la possibilité d'une confrontation entre ce même auteur et les autres acteurs-témoins de la même époque qui sont, en grande majorité, encore vivants.

Le livre de M. Barrette peut assez facilement se diviser en deux parties: la première, consacrée au régime Duplessis; la seconde, au régime Sauvé-Barrette qui dura moins d'un an mais fut fertile en événements et en intrigues de toutes sortes.

Dans ce premier article, nous étudierons la période Duplessis. Le second traitera de la deuxième partie du volume.

Alliance Duplessis - Gouin

Au début de son livre, M. Barrette rappelle d'abord, comme il se doit, les débuts de l'Union nationale. Sur ce point, notamment sur l'alliance Duplessis-Gouin et sa rupture, il fait avouer que l'auteur n'apporte à peu près aucun détail inédit. Tout ce qu'il dit était déjà connu de ceux qui lurent les journaux de l'époque ou ont parcouru le dernier tome de l'Histoire de la province de Québec, de Robert Rumilly.

Toutefois, c'est en lisant ce livre, quant à nous, que nous avons appris que des libéraux de Québec et d'Ottawa, à l'instigation de feu Ernest Lapointe, tentèrent, après les élections provinciales de 1935, de former à Québec un gouvernement de coalition dont le chef et premier ministre aurait été Honoré Mercier.

Selon M. Barrette, qui dit tenir ces renseignements de M. Duplessis, cette coalition aurait comporté trois libéraux, trois membres de l'Action libérale nationale et trois conservateurs. MM. Duplessis et Paul Gouin en auraient été. Duplessis, qui se sentait sur la voie d'un triomphe personnel, refusa de marcher.

Comme M. Paul Gouin vit toujours et qu'il a, semble-t-il, été mêlé à cet incident, il serait sûrement intéressant de connaître sa version de l'affaire. Ce passage du livre de M. Barrette pourrait donc nous valoir d'autres révélations intéressantes.

L'élection de 1939

Le premier régime Duplessis dura de 1936 à 1939. Beaucoup d'observateurs ont cru, jusqu'ici, que le fondateur de l'Union nationale avait déclenché les élections de 1939 sans consulter qui que ce soit, ou à peu près. M. Barrette, à notre étonnement, soutient le contraire.

Selon lui, tous les députés qui vinrent à son bureau dans les jours précédents furent consultés d'une manière ou d'une autre. Lui-même, M. Barrette, le fut. C'est une version qu'on

ne peut écarter. A moins que plusieurs autres députés unionistes de l'époque n'apportent un démenti à ce témoignage.

Quoi qu'il en soit, les pages consacrées à tout ce qui suivirent cette défaite de 1939 sont probablement parmi les plus captivantes du volume. L'Union nationale avait été presque détruite et beaucoup de candidats élus et, surtout, défaits ne le pardonnaient pas facilement à M. Duplessis.

M. Barrette raconte, à ce sujet, que plusieurs députés voulaient la tenue, au plus tôt, d'un "caucus" afin de provoquer la convocation d'un congrès qui déposerait Duplessis et ferait renaitre le parti conservateur. Mais au cours du complot, le chef décida de retarder la réunion des députés et de plusieurs semaines. Finalement, il opta pour deux caucus: le premier qui grouperait ses collègues de Québec et du Bas-Saint-Laurent; et le second qui rassemblerait tout le monde.

Au premier de ces caucus, qui eut lieu à Québec avant la session de 1940, c'est M. Barrette lui-même qui donna le pion aux conspirateurs en proposant dès le début de la réunion une motion de confiance envers le chef auquel J.D. Bégin était assis loyal. Pris par surprise, les adversaires furent complètement décontenancés.

Aucune autre proposition ne fut faite, dit l'auteur. Maurice Duplessis se pencha de son côté, me remercia et m'invita à aller dîner avec lui au Château Frontenac. J'y rencontrai le docteur Albiny Paquette et John Bourque. Il (Duplessis) commença ce soir-là ce qu'il devait accomplir pendant cinq ans. Cinq années durant, il devait soutenir ses députés, les encourager, les conseiller, vivre avec eux, agir de telle sorte que nous n'ayons jamais mis en doute le succès lors des élections suivantes.

La conspiration

Au fait, la conspiration n'était pas tout à fait vaincue. Après ce dîner, dit M. Barrette, "un député m'attendait dans l'entrée du Château Frontenac et, sous le prétexte qu'il cherchait un quatrième joueur de bridge, il m'invita à monter dans l'un des appartements du Château Frontenac".

M. Barrette y rencontra, outre celui qui l'avait invité, deux autres députés de l'Union nationale. Pendant trois ou quatre heures, on tenta de le convaincre de renier son chef. On lui disait que des accusations terribles seraient portées contre Duplessis, qu'il allait être démis en Chambre, que l'on prouverait toutes sortes de choses contre lui, et que ceux qui resteraient à ses côtés subiraient le même sort.

C'était surtout deux des trois hommes en question qui s'acharnaient contre le fondateur de l'Union nationale. Ces deux hommes, dit M. Barrette, en arrivèrent finalement à une proposition concrète: "On mettrait à ma disposition tous les montants nécessaires pour payer les dettes des anciens députés et des candidats défaits, dans le but d'obtenir l'adhésion de la majorité d'entre eux. Un congrès serait ensuite organisé pour choisir un chef à une opposition conservatrice qui supplanterait l'Union nationale".

On comptait que les accusations portées contre Maurice Duplessis, l'abandon d'un bon nombre de députés influents et de la majorité des candidats défaits à l'élection de 1939, lui feraient abandonner la lutte. Des partisans conservateurs étaient prêts à payer les frais de ce règlement et à solder la note du congrès. C'était, d'après les deux amis, la seule chance que nous avions de sortir d'une situation sans issue".

M. Barrette ne le vit pas de la sorte. Il mena les deux individus de les dénoncer à Duplessis s'ils poursuivaient leurs démarches. Le troisième interlocuteur, à peu près muet jusque là, se rallia à son point de vue. Le complot avait avorté. Au

fait, M. Barrette n'en parla jamais à Duplessis, et les deux hommes demeurèrent dans l'entourage immédiat du chef pendant de nombreuses années à venir. Il est tout simplement dommage que l'auteur n'identifie pas davantage les personnages en question. Son témoignage eût été ainsi beaucoup plus précieux.

Problèmes ouvriers

Sur M. Duplessis, le livre contient encore, évidemment, de nombreux autres détails fort intéressants. M. Barrette cite plusieurs exemples illustrant ses dons de parlementaire hors de pair et de chef incontesté. Le portrait est, dans l'ensemble, fort sympathique, même si l'auteur sait y mettre, à l'occasion, certaines nuances. Toutefois, hormis certaines anecdotes, le lecteur qui a vécu cette période ou qui a déjà lu les documents publiés sur le fondateur de l'Union nationale, n'apprendra pas grand-chose de neuf.

D'un autre côté, M. Barrette, qui était ministre du travail dans le gouvernement Duplessis, consacre de nombreuses pages aux principaux conflits ou problèmes ouvriers auxquels il a été personnellement mêlé, et son témoignage, à cet égard, revêt un intérêt indiscutable.

Au chapitre IV de son volume, M. Barrette, par exemple, nous apprend que c'est grâce à l'intervention personnelle de feu le cardinal Villeneuve qu'il a pu faire accepter de Duplessis et voter par les Chambres son fameux projet de loi créant les centres d'apprentissage dans la province. C'était durant la période 1944-1948. Devant une avalanche de protestations de la part du clergé, voire du haut clergé, Duplessis avait décidé de retirer le bill, entre la première et la deuxième lecture. M. Barrette s'empresse de solliciter une entrevue de l'archevêque de Québec qui lui dit finalement: "Je serais heureux de cautionner votre projet de loi". La partie était gagnée. Duplessis, rassuré, présenta le bill en deuxième lecture et le bill devint loi.

Le code du travail

Durant la même période, il y eut divers conflits ouvriers, dont ceux du textile, à Montréal, à Valleyfield, Montmorency, Magog, Sherbrooke et Drummondville. Il y eut aussi celui des salaisons, où Québec s'opposa victorieusement à la nomination d'un seul conciliateur fédéral pour tout le pays, et surtout celui de l'amiante. M. Barrette s'étend particulièrement sur ce dernier.

Mais, avant de le faire, il rappelle également les péripéties qui ont entouré, au début de 1949, la présentation du fameux projet de code de travail de Duplessis qui devait soulever un tollé à travers la province. On apprend, en lisant ces lignes, que M. Barrette n'avait pas été consulté pour la rédaction du bill. De toute façon, il ne le trouvait point satisfaisant.

L'auteur raconte, à ce propos, comment il invita Duplessis à céder devant la montée des protestations. "Monsieur Duplessis, lui dis-je, le bill doit disparaître et il doit être retiré par contre, il en contient des choses qui n'y sont pas; et il est trop tard pour l'amender. Si j'avais eu l'occasion de collaborer à sa rédaction, j'aurais évité, je le crois, les embarras que nous avons présentement. Dans les circonstances, il ne reste qu'une chose à faire: montrer notre bonne foi et retirer le bill tout simplement. Dans sa forme actuelle, je ne pourrais l'approuver".

Grève de l'amiante

A peu près au moment du retrait de ce bill, soit le 10 février 1949, c'était le déclenchement de la grève de l'amiante. Cette grève, dit M. Barrette, était illégale, et on l'avait déclenchée sous un prétexte futile, soit le manque de confiance dans l'arbitrage. Or, de dire l'ancien ministre, "ni à la Johns-Manville, ni à l'Abestos Corporation, la Fédération (CTCC) n'avait le besoin de recourir à l'arbitrage pour le renouvellement d'une convention collective, entre 1944 et 1949, et pourtant, les salaires avaient plus que doublé. Toutes les conventions collectives

avaient été le fruit d'ententes à l'amiable ou de conciliations dirigées par les représentants du ministère du Travail".

De toute façon, M. Barrette reproche aux dirigeants syndicaux d'avoir, par des demandes impensives, empêché la formation d'un tribunal d'arbitrage. Après l'échec des pourparlers en vue de la désignation d'un président à ce tribunal, il y eut les quêtes dans les églises en faveur des grévistes. A ce propos, l'auteur fait état de conversations qu'il eut d'abord avec Camillien Houde et Mgr Joseph Charbonneau, alors, respectivement, maire et archevêque de Montréal.

Camillien Houde, dit M. Barrette, fut complètement renversé quand je lui expliquai que, dans les demandes syndicales, il n'était plus question de poussière d'amiante, mais de l'application de la formule Rand. M. Houde ayant transmis ces vues à Mgr Charbonneau, celui-ci appela, le soir même, M. Barrette pour lui dire: "J'apprends des choses renversantes; vous auriez dû me faire connaître cet aspect de la question que j'ignorais, il est encore temps d'arrêter ce qui a été annoncé." Selon l'auteur, Mgr Charbonneau voulait arrêter les quêtes prévues pour le dimanche suivant, mais il n'aurait probablement pas eu le temps de contremander la décision déjà prise.

Le père Lévesque

M. Barrette souligne d'ailleurs que, quelques jours avant cette entrevue téléphonique avec Mgr Charbonneau, il avait eu, à son bureau du parlement, la visite du R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P.

Ce dernier, après un bref préambule, lui aurait tenu le langage suivant: "Je sais que vous traversez une période extrêmement difficile; je viens vous offrir le concours de ma parole pour expliquer au peuple québécois toute cette situation dont vous n'êtes pas responsable. L'on dit que vous allez démissionner de votre poste de ministre du Travail. Si vous posez ce geste, je suis prêt à monter sur les tribunes à vos côtés, partout où vous irez dans la province." M. Barrette se contenta d'écouter son visiteur prestement.

Un peu plus loin, évoquant l'initiative qui existait entre Duplessis et le R.P. Lévesque, M. Barrette écrit: "Le R.P. Lévesque tentait, par tous les moyens et dans tous les milieux, de lui susciter des ennemis, d'enregistrer dans sa croisade toutes sortes d'influences. J'en eus bien souvent des preuves. Un jour, après cette visite qu'il m'avait faite, il essaya de convaincre M. Sydney Smith, président de l'Université de Toronto, de donner l'exemple d'une protestation pour amener les universités canadiennes à sa suite sous le prétexte que Duplessis avait voulu s'immiscer dans l'administration de l'Université Laval." Cette démarche, dit M. Barrette, n'eut pas de suite parce que M. Smith eut la bonne idée de consulter le colonel Wilfrid Bovey qui, à son tour, consulta le ministre du Travail du Québec.

Refus de Duplessis

Enfin, l'auteur traite assez longuement également de la grève de 1957 dans les alumineries d'Arvida, de Maligne, Valleyfield et Shawinigan. M. Barrette devait agir comme médiateur dans cette affaire durant les mois de juillet et août. A la dernière minute, rappelle-t-il, l'accord était à peu près complet, sauf sur un congé additionnel payé que le syndicat réclamait. M. Barrette était prêt à ce recommander l'acceptation, mais Duplessis le lui défendit formellement.

Pour M. Barrette, ce refus fut évidemment dur à accepter. A partir de ce moment, en tout cas, il songea à abandonner son ministère. "Tout en comprenant le point de vue de Maurice Duplessis, dit-il, je constatais que je n'aurais plus à l'avenir pour négocier toute la latitude que j'avais réussi à conserver jusqu'alors."

"J'étais pris entre l'écorce et l'arbre, coincé entre les syndicats que, de nouveau, je venais d'aider dans toute la mesure du possible, et mon chef politique et ami, que j'avais servi avec tant d'enthousiasme et de fidélité."

A partir de ce moment, de toute façon, M. Barrette n'assista plus qu'à de très rares séances du cabinet. Même, à quelques occasions, il ne s'y rendit qu'après de fortes instances de Paul Sauvé.

(à suivre) Vincent Prince

### Grève imprévue à l'Inco: un homme a été poignardé hier

SUDBURY — Un homme a été poignardé à la mine International Nickel, à Levack, au moment où 200 mineurs qui venaient de déclencher une grève imprévue tentaient d'empêcher un employé de quitter le terrain de la mine. Elton Turcotte, un gréviste, a été atteint à la poitrine, mais son état n'inspire aucune crainte. Réginald Lavergne, 31 ans, de Chelmsford, a été inculpé de l'attentat.

Une centaine de mineurs ont débrayé jeudi matin, alléguant qu'ils étaient l'objet de traitement injuste de la part de la direction. Plusieurs autres se sont joints à eux au cours de la journée. Le syndicat a invité ses membres à reprendre le travail tout en admettant qu'ils avaient raison de montrer leur insatisfaction.

Hier, toutes les activités de la compagnie Inco dans la région de Sudbury ont été interrompues. L'arrêt de travail spontané s'étant rapidement propagé dans toutes les usines où les Métallos-Unis (CTC) détiennent des conventions collectives. Toutes les mines de la compagnie sont touchées, deux fonderies, une raffinerie et une usine de rebuts du minerai de fer. La "grève" implique 15.000 hommes.

### 5,000 employés de la Canada Packers, en grève mercredi

Quelque 5.000 employés des conserveries de Canada Packers dans huit villes du pays ont décidé de se mettre en grève le mercredi 20 juillet, à minuit, a annoncé hier M. Fred Dowling, administrateur du Syndicat des ouvriers-unis des salaisons, à Toronto.

Les employés qui ont décidé de débrayer sont ceux de Montréal, Hull, Charlottetown, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver. Les principaux points en litige sont ceux des bénéfices sociaux, de la sécurité de l'emploi et des salaires. Le syndicat demande une hausse de salaires de 33 pour cent, suivant en cela, dit-il, l'accord intervenu sous l'égide du premier ministre Pearson en faveur des employés de la voie maritime.

### Un 2e corps a été retiré des eaux du lac Tyke

SCHÉFFERVILLE. — Les recherches se poursuivent en vue de retrouver trois des cinq hommes disparus au début de la semaine au cours d'une excursion de pêche.

Les corps de MM. Camillien Gagnon, président du syndicat local des Métallos-unis, et Yvon Beland, membre du comité syndical de négociations, ont été repêchés des eaux du lac Tyke par une équipe de chercheurs dirigée par la Gendarmerie royale et la Sûreté municipale.

Ceux qui manquent encore à l'appel sont MM. Sylvio Martin, et Yvon Pelletier, tous deux membres du bureau des Métallos sur la Côte-Nord, et Fernand Journault, de Montmagny, un employé de l'Iron Ore à Schefferville.

Le lac Tyke est situé à une vingtaine de milles au nord-est de Schefferville.

SAINT-JEROME. — Le travail reprendra dimanche soir aux deux usines de papier Rolland, dans les Laurentides.

Mercredi soir en effet, la compagnie et ses 700 employés en grève depuis près de quatre semaines, sont parvenus à une entente.

Selon un des dirigeants syndicaux, M. André Lebeau, la convention collective sur laquelle on s'est entendu est l'une des meilleures jamais négociée avec la compagnie de papier Rolland.

En vertu du nouveau contrat les travailleurs bénéficieront d'une augmentation horaire de 20 cents rétroactive au 1er mai et suivie d'une autre de 10 cents le 1er novembre et de 10 cents le 1er août 1967. Le salaire actuel est de \$2.05.

Il est également prévu de meilleures conditions de travail et des vacances annuelles de cinq semaines pour tout employé ayant travaillé 25 ans pour la compagnie. Quant à la question du travail le diman-

che, les deux parties s'étaient entendues finalement pour n'en pas traiter au cours des négociations.

C'est cependant cette question du travail dominical qui avait fait déclencher la grève le 20 juin. La compagnie insistait alors pour que cette question soit réglée avant que l'on passe à toute autre clause du nouveau contrat collectif. Les syndiqués ne l'entendaient pas ainsi et avaient débrayé.

Une équipe de négociateurs avait été formée au sein de trois syndicats membres du Congrès du travail du Canada.

## Marchand: le bill sur les débardeurs n'implique pas la reconnaissance de l'arbitrage obligatoire

OTTAWA. — Le ministre de la main-d'œuvre, M. Jean Marchand, a affirmé jeudi aux

Communes que le projet de loi qui vise à rendre exécutoires les conclusions d'une commission d'enquête sur les conditions d'emploi dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières n'exprime pas une reconnaissance du principe de l'arbitrage obligatoire dans les relations de travail.

"Une loi particulière dans un domaine particulier ne constitue pas une imposition par le Parlement canadien de l'arbitrage obligatoire," a insisté le ministre.

M. Marchand, ex-président général de la Confédération des syndicats nationaux, a souligné qu'il avait consacré 20 ans de sa vie à lutter contre l'arbitrage obligatoire et qu'il était en partie responsable de son abolition dans plusieurs secteurs de l'industrie du Québec.

Le ministre de la main-d'œuvre est intervenu dans le débat après que M. Michael Starr (PC-Ontario), et M. David Lewis (NPD-York-Sud), eurent affirmé que le projet de loi touchant les débardeurs des ports du Saint-Laurent constituait la "pire forme d'intervention du Parlement" dans un régime de négociations collectives parce qu'il reconnaissait le principe de l'arbitrage obligatoire.

Après avoir affirmé que "le fondement du régime canadien de négociations collectives repose sur la volonté des parties", M. Marchand a déclaré: "Ce que le projet de loi touchant les débardeurs exprime, et ce sur quoi il se fonde, c'est la mesure d'entente qui a existé entre l'Association internationale des débardeurs et la Fédération canadienne des armateurs pour que les points qui ne faisaient pas l'objet d'un règlement mutuel soient renvoyés à une

commission dont les conclusions seraient exécutoires."

"Il s'agit de savoir, a-t-il ajouté, si la Fédération canadienne des armateurs a signé la convention qui a permis le retour au travail des débardeurs sur la base d'une entente avec les débardeurs pour qu'une commission d'enquête, dont les conclusions seraient exécutoires, soit instituée."

"Si on me prouve, a ajouté M. Marchand, que cette entente n'a pas existé, je voterai contre le projet de loi."

Il a déclaré qu'à la lumière des documents touchant les négociations qui ont mené au règlement de la grève des débardeurs, documents qui ont été déposés aux Communes, il lui apparaissait que cette entente a existé.

"En appuyant le projet de loi, le parlement canadien ne fera que confirmer cette entente et l'exprimer la volonté des deux parties".

Le député néo-démocrate de York-Sud avait conclu son intervention en proposant que la deuxième lecture du projet de loi soit suspendue pour que celui-ci soit renvoyé à l'examen du comité permanent des Communes du travail et de l'emploi.

M. David Lewis a souligné que le ministre du travail, M. Nicholson, avait eu en Chambre l'occasion de faire l'historique des négociations entre les débardeurs et les armateurs, et qu'une occasion semblable devait être fournie à l'AITD de même qu'à la Fédération canadienne des armateurs.

Seulement après avoir entendu toutes les parties le parlement pourrait-il se prononcer en juste cause, a dit M. Lewis.

## La vie syndicale

### Dures luttés à mener pour les cheminots

Quelque 800 délégués ont participé à Montréal au 35e congrès de la Fraternité internationale des préposés au maintien des voies ferrées, qui a pris fin vendredi. Le président de la Fraternité, M. Harold C. Crotty, a souligné que l'un des problèmes les plus importants auxquels les membres doivent faire face est celui de la sécurité de l'emploi, et il s'est engagé à "consolider et à étendre les gains réalisés jusqu'à présent dans ce domaine".

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a, pour sa part, violemment dénoncé la campagne en cours, au Canada et aux États-Unis, en faveur de l'arbitrage obligatoire des conflits ouvriers. Il a souligné que cette pratique, dans les pays où on en a fait l'expérience, n'a pas empêché les grèves mais en a plutôt provoqué la multiplication.

M. G.E. Leighty, un dirigeant des syndicats de cheminots, a prédit que ces derniers auront encore de dures luttés à mener qui nécessiteront l'appui de toutes les ressources des syndicats.

"Il est clair que ce qui se produit est ceci: la productivité des employés de chemins de fer — mesurée en unités de rendement par travailleur et en heures-travail — s'accroît à un rythme tellement rapide qu'elle l'emporte sur l'augmentation du volume des marchandises transportées", a dit M. Leighty. "Les affrèteurs et les actionnaires des sociétés de chemins de fer, profitent généralement de cette situation. Les cheminots, par contre, n'ont pas obtenu leur juste part du revenu additionnel dont bénéficie l'industrie grâce à l'augmentation de la productivité".

Nouveau menace de grève au port local

Les 920 membres du Syndicat des employés du port de Montréal (CSN) menacent de faire la grève, moins que le gouvernement fédéral n'intervienne dans un différend ouvrier portant sur le nombre de travailleurs dans les équipes. Le différend est survenu quand le Conseil des ports nationaux a décidé de mettre à l'essai dans trois éleveurs à grain une nouvelle manière de faire le chargement. Le travail ordinairement effectué par 24 hommes est actuellement fait par six travailleurs.

"Nous voulons éviter le pire", a déclaré M. Jean-Paul Hévi, conseiller de la CSN, en révélant la teneur d'un télégramme envoyé au ministre du travail Nicholson, demandant au gouvernement de nommer un conciliateur d'ici mercredi prochain. Si le gouvernement ne se rend pas à la demande du syndicat, les membres se réuniront mercredi prochain afin de décider s'ils doivent tenir des "journées d'étude". Le contrat des employés du port expire à la fin de l'année actuelle.

Textile: rencontres des deux parties

QUÉBEC. — Les négociations en vue du règlement de la grève qui touche plus de 5.000 employés de la compagnie Dominion Textile dans le Québec se sont poursuivies hier au bureau du ministre du travail, M. Do-

nat Quimper, qui a convoqué les représentants des deux parties. Les négociations avaient failli être rompues, lundi dernier, lorsqu'un désaccord survint sur un important point concernant le travail de nuit du personnel féminin. Le conflit de la Dominion Textile se prolonge depuis le 20 mars dernier.

Les Métallos et le respect des piquets

SEPT-ÎLES. — Le président de la cursale 5569 des Métallos-unis d'Amérique (CTC) à Sept-Îles, M. Arsène Bouchard, a déclaré que les quelque 400 membres de son syndicat respectent les piquets de grève établis sur les quais de Sept-Îles par les 400 membres de l'Association internationale des machinistes (CTC). Les métallos de Sept-Îles, employés de l'Iron Ore Company of Canada, préposés au chargement du minerai de fer sur les bateaux, ne sont pas en grève mais respectent les piquets établis par les machinistes à l'emploi que la Québec Northshore and Labrador Railways, une filiale de l'Iron Ore, qui ont débrayé le 6 juillet.

Par suite de la grève des employés de la société ferroviaire, la circulation par voie ferrée est complètement paralysée entre Sept-Îles, Schefferville et Wabush Lake, ainsi qu'entre Port-Cartier et Gagnon. A Port-Cartier et à Gagnon, 1.500 cotisants des Métallos-unis d'Amérique, à l'emploi de la Québec Cartier Mining, sont en grève depuis le 4 juillet.

Contrat inédit pour l'Alcan en Ontario

KINGSTON. — Le contrat que vient de signer l'Aluminium Co. of Canada (Alcan) et ses employés de Kingston en Ontario établit un précédent dans les relations ouvrières en Amérique du Nord. En vertu de ce contrat, les ouvriers ne seront plus payés à l'heure mais selon un salaire annuel. Le nombre d'heures de travail n'entre en jeu dans cette nouvelle échelle que lorsqu'il s'agit de travail supplémentaire.

Ce contrat marque un autre précédent au Canada, croit-on également, puisque deux syndicats ont négocié ensemble une unique convention collective. C'est cependant après des mois de négociations que l'Alcan et les négociateurs des deux syndicats, l'unité locale 343 des Métallurgistes unis et l'unité locale 54 de l'Association internationale des machinistes, sont venus à une entente sur les augmentations de salaire, les vacances et les conditions de travail.

Les promotions par matière à la CECM

La Commission des écoles catholiques de Montréal vient d'autoriser son service de classes anglaises à désigner un coordonnateur du programme de promotions par matière (options graduées) dans ses écoles secondaires de langue anglaise et à mécaniser le plus possible l'établissement des horaires individuels des élèves et des professeurs selon les exigences de ce programme. Déjà cinq écoles du service des classes anglaises ont expérimenté ce mode de promotions pendant la dernière année scolaire et deux écoles ont expérimenté la mécanisation. La CECM désire généraliser ces deux expériences dans la plus bref délai possible.

Prêts aux étudiants: \$58.000.000 d'Ottawa

OTTAWA. — Les Communes ont adopté le projet de loi qui augmente le fonds de prêts aux étudiants de \$42 à \$58 millions pour l'année 1966-67. En vertu de cette loi, les étudiants peuvent obtenir un prêt maximum de \$1.000 par année. Le chef de l'opposition n'a pas manqué de taquiner le gouvernement sur la promesse faite pendant la campagne électorale de l'automne dernier d'attribuer 10.000 bourses de \$1.000 chacune.

Préface

Le livre, publié en français aux Éditions de l'Université d'Ottawa, et préfacé par le cardinal König, archevêque de Vienne et président du Secrétariat oecuménique pour les non-croyants, contient des commentaires du cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège.

Dans sa préface, le cardinal König dit: "L'ouvrage de professeur A. Papiuskas-Ramunas met en lumière le grand précurseur du dialogue conciliaire entre l'Orient et l'Occident, Vladimir Soloviev".

Pour sa part le cardinal Tisserant mentionne "qu'il serait difficile d'imaginer un meilleur résumé de ce qu'il faut savoir pour commencer à comprendre la Russie d'hier et d'aujourd'hui".

Le Dr Papiuskas-Ramunas, né en Lituanie, a écrit durant plusieurs années sur le nom de plume "Petr Pavlovitch Ivanov" afin de s'éviter des ennuis tant au point de vue social que politique.

Il présente le thème de son ouvrage en louant les efforts de l'Église pour la reprise du dialogue sur la réconciliation.

"L'Orient, l'Occident se rencontrent. Et c'est sous l'égide de l'Église universelle, de l'Église en plénitude, qu'ils se rencontrent, se redécouvrent et reprennent le dialogue de l'unité et de la réconciliation".

Legalement, la CEO est encore la CIC

"Devant la loi, la CEO est encore la CIC", a déclaré le secrétaire exécutif de la Corporation des Instituteurs catholiques du Québec, M. H. Jean Lamy, a expliqué que l'utilisation indistincte principalement par les journaux de l'un ou l'autre sigle crée une certaine confusion dans les esprits.

Bien qu'approuvée par le 16e congrès de la CIC, la nouvelle appellation "Corporation des enseignants du Québec" ne pourra être légalement utilisée qu'après avoir reçu la sanction gouvernementale. A cet effet, la CIC placera devant la prochaine législature un amendement à sa loi.

"D'ici là, la CIC continuera à se présenter sous le seul nom que lui reconnaît la loi: "Corporation des Instituteurs et Instituteuses catholiques du Québec", a déclaré M. Lamy tout en émettant l'espoir que le gouvernement ne tarde pas à adopter le "Bill" de la CIC qui complètera de nombreux autres amendements à la loi actuelle de l'organisme.

Les résultats d'examens, livrés à la date prévue

QUÉBEC (Le D.) — Les résultats des élèves francophones catholiques de 11e et 10e année aux examens du ministère de l'Éducation ont été acheminés aujourd'hui vers les commissions scolaires.

Le calendrier des activités prévu en effet que les listes de résultats seront prêtes le 15 juillet. Ces listes viennent de quitter Québec et seront distribuées dans les commissions scolaires régionales au cours de la fin de semaine.

Quant aux relevés individuels, destinés aux élèves eux-mêmes, ils seront produits au cours de la semaine prochaine et expédiés aux commissions scolaires qui en assureront la distribution.

Les renseignements sur les résultats des examens à l'échelle de la province seront rendus publics dès que le ministère aura terminé les analyses, entrepris à partir des listes distribuées aujourd'hui.

Le travail requis pour le traitement des résultats des élèves anglo-catholiques et protestants se poursuit selon le calendrier prévu.

## Selon un spécialiste: pour améliorer la position de l'agriculture canadienne sur le marché mondial Il faut réduire le nombre des cultivateurs

OTTAWA. — Le directeur des recherches au Conseil de la recherche en économie agricole du Canada, M. W. J. Anderson, préconise l'émigration du secteur agricole plutôt que l'immigration, comme cela s'est produit jusqu'ici, afin de renforcer la position concurrentielle de l'agriculture canadienne sur le marché mondial dans un contexte de libération et d'expansion du commerce.

Cette opinion est exprimée dans une appréciation qu'a effectuée M. Anderson au colloque tenu conjointement à Banff, il y a quelques semaines, par le Conseil économique du Canada et le Conseil de la recherche en économie agricole sur le thème du commerce international et de l'agriculture canadienne. Cette appréciation est contenue dans un compte rendu du colloque — un document de 486 pages — qui a été publié hier.

Les participants ont fait remarquer que le Canada exporte en général annuellement plus du quart de sa production agricole globale qui est estimée à trois milliards de dollars. Il détient une position concurrentielle avantageuse à l'égard d'une forte partie de cette production, sauf pour ce qui est de l'industrie laitière.

Pour maintenir cette position avantageuse, plusieurs recommandations ont été formulées

durant le colloque, notamment des investissements supplémentaires pour la recherche, la promotion d'une saine administration, etc.

Mais aucune recommandation, fait remarquer M. Anderson, ne mentionne qu'il pourrait améliorer l'efficacité de l'industrie agricole tout entière en substituant le capital — ressource assez bon marché — à la main-d'œuvre, qui est la ressource la plus coûteuse.

Au lieu de tenir compte de cette réalité, la politique agricole du gouvernement a eu plutôt tendance jusqu'ici à aller à l'encontre de l'industrie lorsqu'il s'est agi de faire les adaptations nécessaires, explique-t-il. Ainsi, au lieu de favoriser l'émigration le Canada a encouragé l'immigration vers le secteur agricole, ce qui a accentué la concurrence à l'égard des terres et l'a porté de main-d'œuvre agricole... Il en résulte que les terres viennent à coûter cher et absorbent des capitaux qui pourraient mieux servir à d'autres fins et que la main-d'œuvre tend à être peu rémunératrice.

Pour ce qui est des exportations considérables de blé de l'ouest canadien, au cours des dernières années, vers l'Union soviétique, l'Europe orientale et la Chine continentale, les participants au colloque ont déclaré qu'il semble exister des possibilités d'exportations régulières vers la Chine continentale mais que l'importance et la stabilité du marché de l'Union soviétique et des pays de l'Europe orientale sont beaucoup moins sûrs. D'après certains faits, la Russie prend des mesures afin d'accroître sa production de blé de façon à répondre à ses besoins intérieurs et à ceux de l'Europe orientale.



### Nouveau contrat de travail pour les typographes du "Devoir"

La direction de l'imprimerie populaire limitée, compagnie éditrice du Devoir, a signé, ces jours derniers, un contrat de travail de trois ans avec l'Union typographique

Jacques-Cartier, section 145, représentant les typographes syndiqués du Devoir. Outre des augmentations de salaires réparties sur chacune des trois années, le nouveau contrat prévoit l'instauration d'une "banque" de congés de maladie et le versement d'indemnités spéciales aux employés qui pourraient avoir à subir un déplacement par suite de modifications dans l'équipement de production du journal. Sur la photo prise au moment de la signature, on reconnaît de gauche à droite M. Georges Laverdure, conseiller technique de l'imprimerie populaire, M. Gérard Normand, président de l'Union typographique Jacques-Cartier, section 145, M. Claude Ryan, directeur-gérant de l'imprimerie populaire limitée, M. Roger Bélanger, maître de chapelle au Devoir, M. Michel Lévesque, président-substitut du comité de négociations de la chapelle du Devoir, M. Arthur Lefebvre, trésorier de l'imprimerie populaire et M. Léo-Paul Dupuis, agent d'affaires de l'Union typographique Jacques-Cartier, section 145.

Un ouvrage d'envergure: "Dialogue entre Rome et Moscou"

OTTAWA. — Un travail d'envergure, portant sur les relations entre l'Orient et l'Occident étudiées à la lumière des rencontres du récent concile Vatican II, fera son apparition dans le public lors du lancement d'un volume du professeur Antonas Papiuskas-Ramunas, intitulé "Dialogue entre Rome et Moscou" par l'Université d'Ottawa.

Le volume, qui traite des problèmes oecuméniques entre l'Union soviétique et le Vatican, est le fruit de vingt années de recherches entreprises par le Dr Papiuskas-Ramunas, directeur du centre d'éducation comparée à la faculté de psychologie et d'éducation de l'Université d'Ottawa. Des lettres, des communications et des publications en 12 langues différentes ont servi comme sources de documentation.

Pour ce qui est des exportations considérables de blé de l'ouest canadien, au cours des dernières années, vers l'Union soviétique, l'Europe orientale et la Chine continentale, les participants au colloque ont déclaré qu'il semble exister des possibilités d'exportations régulières vers la Chine continentale mais que l'importance et la stabilité du marché de l'Union soviétique et des pays de l'Europe orientale sont beaucoup moins sûrs. D'après certains faits, la Russie prend des mesures afin d'accroître sa production de blé de façon à répondre à ses besoins intérieurs et à ceux de l'Europe orientale.

Le livre, publié en français aux Éditions de l'Université d'Ottawa, et préfacé par le cardinal König, archevêque de Vienne et président du Secrétariat oecuménique pour les non-croyants, contient des commentaires du cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège.

Dans sa préface, le cardinal König dit: "L'ouvrage de professeur A. Papiuskas-Ramunas met en lumière le grand précurseur du dialogue conciliaire entre l'Orient et l'Occident, Vladimir Soloviev".

Pour sa part le cardinal Tisserant mentionne "qu'il serait difficile d'imaginer un meilleur résumé de ce qu'il faut savoir pour commencer à comprendre la Russie d'hier et d'aujourd'hui".

Le Dr Papiuskas-Ramunas, né en Lituanie, a écrit durant plusieurs années sur le nom de plume "Petr Pavlovitch Ivanov" afin de s'éviter des ennuis tant au point de vue social que politique.

Il présente le thème de son ouvrage en louant les efforts de l'Église pour la reprise du dialogue sur la réconciliation.

"L'Orient, l'Occident se rencontrent. Et c'est sous l'égide de l'Église universelle, de l'Église en plénitude, qu'ils se rencontrent, se redécouvrent et reprennent le dialogue de l'unité et de la réconciliation".

Legalement, la CEO est encore la CIC

Les résultats d'examens, livrés à la date prévue

**Pour Elèves Problèmes L'INSTITUT PRIVE ST-LOUIS**

Centre de récupération scolaire  
External et Pensionnat

offre aux garçons et filles de 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e classes et scientifiques, un difficile scolaire, la possibilité de rejoindre un cours des institutions régulières.

Cycle de 2 ans  
External mixte

Groupe limité pour plus d'efficacité  
Enseignement individualisé  
Rythme personnel  
Initiation aux méthodes de travail personnel  
Exercices de concentration  
Examens du ministère

**MONTREAL**  
Inf.: 527-8235

**INSTITUT DE PÉDAGOGIE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE**

**Cours d'été 1966**

Laboratoire de formation à la pédagogie active par le procédé de la dynamique des groupes.

Places disponibles pour les cours du 25 juillet au 5 août.

— SECRETARIAT —  
5595, ave Wilderton — Montréal 26 — Tél. 735-1924

**GALAS LES SAMEDIS SOIR A LA CHANDELLE**

DE 5 H. P.M. A MINUIT CHEZ TONIO

Atmosphère agréable dans un décor romain-corinthien au coeur du vieux Montréal.

Superbe table d'hôte et menu à la carte. Cocktails dans un bar-salon des plus intimes. Dîner dansant sur une musique du Trio de Tonio à partir de 7.30 hres p.m.

Pour réservations, composer 861-8154  
American Express, Carte Blanche, Diner's Club  
Vaste stationnement le soir.

**RESTAURANT TONIO INC.**  
626 OUEST, RUE NOTRE-DAME  
A quelques pas de la Place Victoria.

La seule façon commode d'acheter la **SPEARMINT WRIGLEY**...le populaire gros paquet à 10¢

**WRIGLEY'S SPEARMINT**  
GOMME À MÂCHER

Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

**A VENDRE**

Magnifique domaine situé dans les Laurentides

Très retiré, 50 milles de Montréal, lac privé, pente de ski et monte-pente, 160 acres.

Etablissement de 20 chambres à coucher, salle à manger, boudoir, cuisine très bien équipée, buanderie, sous-sol fini.

En plus: 4 établissements de 4 chambres, meubles, système de chauffage.

Idéal pour communauté, maison de repos, convalescence.

Pour renseignements, écrire à:  
**M. Philippe Valiquette (prop.)**  
Morin Heights, Cté Argenteuil  
Tél. 226-2516

Toute offre raisonnable sera considérée

**POUR LES JEUNES!**

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal **LE DEVOIR**

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

**VERDUN - LACHINE - LASALLE**

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villerville, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoine, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétraultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, etc.

Appeler à:  
**844-3364 SERVICE DU TIRAGE**

# Le Saguenay: la frustration d'être belle et de manquer de courtisans

par Yves MARGRAFF

Il manque quelque chose, désormais, dans le paysage estival de Tadoussac. Et les gens du pays, comme ceux du reste qui le redécouvrent chaque année, moins par habitude que par attachement, ont du mal à se faire à cette absence. Ils vous disent encore: "C'est là qu'ils viennent, les grands bateaux blancs". Et ils ne se représentent même pas pour dire: "C'est là qu'ils venaient". A croire qu'ils attendent encore, à croire, que pour eux, le Tadoussac, la Richelieu et le Saint-Laurent n'ont pas vraiment quitté le pays: à croire que leur silhouette familière, pour eux en tout cas, s'inscrit encore dans le merveilleux paysage.

La Canada Steamship Line, on s'en souvient, ne pouvant faire les frais d'une rénovation rendue indispensable, a préféré retirer de la ligne Montréal-Tadoussac, par le St-Laurent et le Saguenay, ses trois unités qui firent la belle époque de la région. Et dans le regret des Saguenéens, il n'y a pas seulement une manifestation sentimentale. Avec la disparition des bateaux blancs, c'est une nouvelle époque qui commence, une époque sensiblement moins riche (plus pauvre en tout cas). Pendant des années, la ligne assura à la région, particulièrement à Tadoussac, une activité touristique qui va désormais s'amenuisant. Et l'on en vient à se demander si ce n'est pas la région nantie d'autres moyens essentiels à l'exportation du tourisme?

### Des moyens

Soit, la ligne n'était plus rentable. Il aurait fallu consentir de telles dépenses pour moderniser la flotte de croisière que l'opération aurait été scabreuse. On admet, à la rigueur, que la CSL ait eu raison de retirer ses navires du Saint-Laurent et du Saguenay. Mais n'aurait-on pas été en droit d'espérer que cette décision n'interviendrait qu'une fois la région nantie d'autres moyens essentiels à l'exportation du tourisme?

Car, la "belle clientèle" (l'adjectif sert surtout à qua-

lifier sa "rentabilité", notion qu'on ne peut ignorer dans un pays où la saison est si courte) venait surtout par bateau. Et on la comprend. Il faut vraiment être amoureux de la nature, curieux de beautés naturelles et insouciant de son confort physique pour entreprendre l'aventure d'un voyage en Saguenay par la route. Si par moment, ce terme peut désigner le ruban d'asphalte ravaudé comme un vieux bas, qui longe la côte nord de St-Laurent, il est simplement prétentieux en d'autres lieux. Que dire, par exemple, de cette véritable fondrière qui est la route 15-A entre la Baie-Saint-Paul et La Malbaie à travers l'attachante région de

Charlevoix? Certes, il y a la 15 qui double la "grande" route en passant dans les terres, mais elle est moins pittoresque, en tout cas moins "maritime".

### Des routes

On se rappelle que les fiers habitants du Saguenay-Lac-St-Jean ont réclamé, à cor et à cri, que les pouvoirs publics ouvrent le long du Saguenay une route touristique dont le rendement économique possible saute aux yeux de tous ceux qui ne considèrent pas le tourisme comme une activité purement locale, folklorique, un peu, propre à faire "faire une piastre" aux électeurs du lieu. Des promesses ont fait suite à ces justes revendications, des promesses dont on sent l'odeur de la poudre, par définition, on les a faites avec l'intention délibérée, si non avouée, de ne point les tenir.

Les Ontariens, qui se sont effusés de la tenue de l'exposition universelle et internationale de 1967 au Québec, en ont dorénavant pris leur parti. Mieux, ils ont l'intention de "tirer les marrons du feu" en accroissant d'étonnante façon leur clientèle touristique en 1967. Il est inutile de se le cacher: ils ont eu, ils ont raison. Car ils sont équipés. Même si leur province dispose de bien moins de beautés naturelles que la nôtre, ils savent que le tourisme est chez eux praticable. Ils le savent, mais d'autres le savent aussi, à commencer par les agents de voyage qui orientent plus volontiers leurs clients, américains (les automobilistes surtout) vers l'impeccable réseau routier de l'Ontario que vers notre paradis du nid de poule et du ventre de bouef, même si ces curiosités de basse-cour s'inscrivent chez nous dans un paysage de rêve. Mais où, dans "la belle province", le rêve prend souvent allure de cauchemar pour l'usager.

### Initiative privée

Pendant trop longtemps, le tourisme est resté le seul domaine de l'entreprise privée dans ce que cela a de plus rassurant et de plus inquiétant à la fois. Qu'un hôtel, qu'un restaurant, soient gérés par des individus soucieux de profit, il n'y a là rien que de très naturel. Cela est prometteur d'un désir de tous les instants de satisfaire la clientèle.

Mais que l'initiative privée (combien loquable en bien des cas, répétons-le) soit la seule à répondre aux légitimes aspirations d'une population désireuse de tirer parti de sa région, cela est injuste, cela est inéquitable.

Le cas de la Canada Steamship Line est révélateur. Pendant des années, elle contribue à faire vivre une région, une population. Et d'un seul coup, d'un seul, elle décide que c'est fini, qu'elle reprend ses billes... Et l'on trouve cela normal. Et l'on ne dit rien en haut lieu. On ne dit rien de plus que lorsque qu'une société américaine de transport ferroviaire décide, un beau matin, que les Canadiens qui veulent aller à New York, iront par avion ou par route, mais plus par train.

Il y a franchement dans une telle attitude une ignorance inexplicable de ce qu'est un service public, de ce que sont les obligations d'une société privée qui en vit.

L'hôtellerie. La Canada Steamship Line n'a pas tout à fait quitté le Saguenay, il s'en faut. A Tadoussac, notamment, la société continue d'exploiter la magnifique hôtel de même nom. Mais elle est permise de demander combien de temps encore elle pourra le faire dans son style actuel. On a gardé, à l'hôtel Tadoussac, l'habitude née au temps des croisières de recevoir une clientèle essentiellement anglo-saxonne, américaine, bien sûr, et un client multilingue français (tiens donc).

Combien de temps cette situation pourra-t-elle durer? La C.S.L. tentera-t-elle de s'adapter à sa nouvelle clientèle, économiquement plus forte et capable, par patriotisme, de faire fi de l'inconfort des routes?

Fort heureusement, il n'y a pas que cette hôtellerie au Saguenay. Il y en a une autre, exploitée par des Québécois fiers de l'être et qui ont bien raison. C'est pour eux qu'on espère, en attendant que de l'exiger, que les pouvoirs publics donnent à la région l'équipement indispensable à l'activité économique la plus humaine qui soit: le tourisme de vacances.

Tous pour un marabout pour tous

à prix populaire! marabout en vente partout

## Les Lettres C.F.

par Jean ETHIER-BLAIS

Pour être vrai en profondeur, il faut qu'un critique vive le monde dans lequel il vit, tel qu'il est et quel qu'il soit. Il faut qu'il prenne position, qu'il se définisse par rapport aux œuvres qu'il lit; en somme, qu'il s'érige lui-même avec ses goûts, ses haines, ses travers en critique universel. Toute critique est à la fois autobiographique et historique. C'est dans le rapport œuvre critique que se trouve la palpitation de la vie d'une société. L'œuvre est comme un mur sur lequel vient rebondir la balle du critique; lorsqu'elle est forte, lorsque le mur est solide, la balle rebondit au loin, sans laisser de trace, mais en décrivant dans l'air une ravissante parabole. Lorsque l'œuvre est faible et molle, la balle retombe comme un vieux gant qu'on jette dans la rue, au ruisseau. Et les auteurs sont tristes, car ils ne disent pas: "Mon œuvre est faible", mais "Ce critique ne sait pas de quoi il parle." Pierre de Grandpré est venu à la critique au moment où les romans et les poèmes écrits par des Canadiens français commencent à ne plus laisser indifférent. Il se situe après Roger Duhamel et Guy Sylvestre dans le roulement de l'histoire de notre critique. Ces deux aînés (tout aussi créateurs aujourd'hui qu'autrefois, mais illustres) sont les premiers qui aient fait prendre au sérieux la critique, au Canada français. Ils l'ont conçue à l'europpéenne, avec une chronique régulière, un immense fonds de culture, des opinions tranchées, le don d'écrire et la flamme littéraire. Après le scepticisme de Jules Fournier, les rages d'Oliver Asselin et les vapeurs de Monseigneur Camille Roy, une première génération s'affirmait avec science et goût dans un domaine où l'amateurisme et le remplissage, Roger Duhamel et Guy Sylvestre ont facilité la tâche à leurs successeurs; on les a pris au sérieux, ils ont fait connaître la nécessité de l'esprit critique. Par leurs écrits, ils lui ont donné des titres de noblesse au Canada. Nous tous, hantés par l'article hebdomadaire, leur devons à la fois d'être et d'avoir le courage de durer.

## 10 ans de vie littéraire au Canada français de Pierre de Grandpré

Grandpré, ils n'ont pas bougé, pour la bonne raison que Pierre de Grandpré sait s'élever, comme tout naturellement, non seulement au-dessus de son sujet, mais aussi au-dessus des aspects transitoires du livre dont il parle. Il adopte volontiers un certain ton, qui, dans son cas, est celui du philosophe. Il y a, sous les phrases et qui les animent, une conception de la vie, de la chose littéraire et du Canada français. D'abord, Pierre de Grandpré croit mordicus à la primauté absolue des œuvres de l'esprit. Une remarque qui m'a frappé et qui m'a dit long sur l'homme qui l'a écrite, c'est, à propos de la poésie, la suivante: "Si la poésie va, tout finira bien par aller! Car la poésie, quand elle est là... est la parole essentielle, demeurée". Il ne conçoit donc pas une société d'ouverts, excluant l'efflorescence continue de la pensée et de la sensibilité. Ce qu'il reproche essentiellement à la nôtre, c'est précisément d'avoir assujéti les Canadiens français, et singulièrement les esprits créateurs, au carcan de l'orthodoxie psychologique. A propos de nos romanciers, Pierre de Grandpré nous rappelle, qu'ils n'ont pas appris à se dégarer d'eux-mêmes, à écrire sans honte, à ne pas craindre. Craindre quoi, grand Dieu? Craindre la peur, tout simplement. Il n'y a aucune force au Canada français qui fasse peur, sinon à ceux qui aiment avoir peur. Ce qui me fait peur, à moi, c'est l'agonie de tout, il n'y a rien qui vaille la peine qu'on se drasse contre lui. Tout est amorphe. Et c'est pourquoi le destin de nos romanciers est si tragique. Ils ont peur de s'exprimer et pourtant ils n'ont rien de dangereux à dire. C'est une remarque que Pierre de Grandpré a faite, et qui est d'actualité. Mais le pense que cette sécheresse provient aussi de ce que nos romanciers ne savent pas voir en profondeur. La vie de notre société est immense; les sujets de romans et de nouvelles sont partout. En ce moment, le lis les démons de Mérimé von Doderer. C'est l'histoire de la société viennoise entre 1925 et 1940 et c'est aussi tout autre chose. C'est la vie de l'humanité. A chaque page, je me dis: "Mais c'est ainsi. Comme cela est vrai! Je reconnais des êtres, des situations. La vie est la

même partout. Il suffit de la saisir et de se voir réfléchir sur elle. Pourquoi aucun de nos romanciers ne s'est-il élevé à une œuvre de cette envergure?" Et je ne sais, malgré la lecture de Pierre de Grandpré, pourquoi personne au Canada français n'a écrit ses Démones. De guerre lasse, il faudra que les critiques écrivent des romans, ne serait-ce que pour décrire ce qui est. Il faut dire que certains l'ont déjà fait, avec des bonheurs divers. Pierre de Grandpré parle lui-même de "pré-littérature", de "littérature critique". A propos des livres ou des critiques cherchant à cerner le mystère de leur propre créativité.

Ce qui me paraît essentiel dans la démarche critique de Pierre de Grandpré, c'est qu'il part de ce qui est, et ne part pas de ce qui devrait être. Nous sommes en présence d'un esprit scientifique. Ce qui lui déplaît, ce contre quoi il s'élève, c'est le mythe. Il demande à nos écrivains d'abord de nous voir tels que nous sommes, ensuite de nous accepter, enfin de nous décrire. La réalité secrète son propre fruit d'art et de civilisation. C'était là le message de Flaubert au jeune Maupassant qu'il obligeait à décrire un arbre cent fois; le même arbre. La réalité des branches finissait par apparaître entre les lignes, elle leur donnait la vie. Pour tout dire, les Canadiens français sont incultes (Pierre de Grandpré dit que le public n'est pas "demandeur") pour une large part.

Quels sont les hommes et les femmes qui lisent un livre par mois? Et pourtant, nous avons besoin de rattraper le temps perdu. Et nos romanciers, dans leur ensemble, ont honte de nous. Ils ont tendance à transcrire le réel, à le présenter aux élites de demain, à "gauchiser". Il est plus que symbolique que le moyen d'expression premier des Canadiens français soit la poésie. Les écrivains s'efforcent de faire de la poésie, de Pierre de Grandpré. Ce "lieu par excellence de l'humain" qu'est la littérature, comment le définir dans le contexte d'une civilisation pauvre, inquiète, qui se cherche et qui craint l'avenir? Il n'est pas surprenant que nos écrivains n'aient pas voulu se perdre dans les "nappes souterraines" de l'humanité. Ils n'en soupçonnaient même pas l'exis-

(1) Pierre de Grandpré: Dix ans de vie littéraire au Canada français. Beauchemin, Montréal 1966.

## Ulysse à Tadoussac

- Même si l'on n'y loge pas (des prix pourtant sont abordables), une visite s'impose à l'hôtel Tadoussac qui possède une des plus belles collections de meubles québécois authentiques. On peut y admirer aussi une curieuse collection de serrures, de quincaillerie ancienne dont les éléments sont joliment présentés sur de vieilles portes. Les étains de la salle à manger sont également d'une grande beauté.
- Le musée Chauvin est logé dans une réplique de l'habitation fortifiée bâtie en 1600 par un commandant de bateau français qui hiverna à Tadoussac avec son équipage. Chauvin qui repoussa plusieurs attaques de Indiens mais l'ennemi le plus intraitable du groupe fut assurément le scorbout qui décima l'équipage. Le musée renferme une fort intéressante collection de souvenirs canadiens et indiens.
- La chapelle de Tadoussac a été construite en 1747 par les Récollets. Ils y installèrent une cloche qui avait déjà un siècle à l'époque. Par la suite, la chapelle fut prise en charge par les Jésuites.
- La plage du Saint-Laurent, pas tout à fait salée mais déjà très saumâtre, est très belle.
- Les rchers plats qui bordent le Saguenay font un salarium attrayant.
- Les dunes qui surplombent le fleuve forment une curiosité naturelle. Désertique, ou presque, elles ne manquent pas de surprendre dans un paysage autrement très vert.
- La station de pisciculture du gouvernement québécois est la plus grande (très surveillée) et contient des échantillons de la faune aquatique, notamment du saumon et de la truite saumonne.

## La société Cunard songe à vendre ses 2 "Queens"

LONDRES — Si nous ne parvenons pas à rétablir notre situation financière d'ici deux

ans il ne restera d'autre solution que de vendre les deux "Queens" et les autres paquebots. Indique en substance Sir Smallpiece, président du groupe maritime Cunard dans le journal d'entreprise "New Cunard", distribué cette semaine à tous les hommes d'équipage de la compagnie.

La flotte passagère de la Cunard est composée du "Queen Elizabeth" et du "Queen Mary" ainsi que de sept autres paquebots, notamment 4 navires de 22.000 tonnes construits en 1957 — le "Carinthia", le "Carmania", le "Franconia" et le "Sylvania", ainsi que le "Caronia" de 34.000 tonnes, datant de 1948 et réservé aux croisières.

La compagnie Cunard associée à la BOAC est également intéressée aux transports aériens.

"En cinq années, les paquebots ont fait subir une perte de 14 millions 100.000 livres à la compagnie", précise Sir Basil, jeudi soir à Southampton où il est arrivé à bord du "Queen Elizabeth". Le président de la compagnie, tout en confirmant l'avertissement paru dans le "New Cunard" a cependant affirmé qu'il était "décidé à ne pas rester les bras croisés en attendant le pire et à faire le nécessaire pour remettre la compagnie à flot".

La direction de la Cunard examinera toutes les suggestions qui lui seront faites par les marins à déclarer d'autre part Sir Basil. Il serait notamment question d'adopter une nouvelle route sur l'Atlantique Nord en passant par les Açores, ce qui prolongerait la traversée Grande-Bretagne-Etats-Unis d'une journée mais apporterait aux passagers l'avantage du soleil.

### L'AUTOMNE EN EUROPE

Choix de deux voyages en autocar avec le Tourisme Français

**FRANCE - ITALIE - SUISSE — 21 JOURS \$788**

Départ: 7 septembre par Air France

PARIS (5 jours) — LYON — GRENOBLE — NICE — LA COTE D'AZUR — LA RIVIERA ITALIENNE — GENÈVE — PISE — ROME — FLORENCE — VENISE — STRESA — MILAN — LAUSANNE — GENEVE — PARIS

**FRANCE - ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL — 21 JOURS \$766**

Départ: 7 septembre par Air France

PARIS (3 jours) — MADRID — TOLEDE — GRENADE — GIBRALTAR — MALAGA — TANGER — ALGESIRAS — CADIX — SEVILLE — LISBONNE — COIMBRA — FATIMA — SALAMANQUE — MADRID — PARIS

Prix en dollars canadiens — tout compris

Renseignements et inscriptions:

### VOYAGES HONE

1460, avenue UNION - Montréal 2 - Tél. 845-8221

### 4 VOYAGES de groupe accompagnés et organisés par LES VOYAGES PANORAMA

1 — JAPON - HONG-KONG - HAWAII  
Départ le 1er octobre — Retour le 23 octobre (14 jours au Japon). \$1,842.00 (can.)  
Tous frais principaux compris.

2 — FRANCE - ITALIE - SUISSE  
Départ le 19 septembre — Retour le 15 octobre. Circuit de 20 jours en autocar 6 jours à Paris. \$982.00 (can.)  
Tous frais et repas compris sauf à Paris.

3 — LE TOUR DES CAPITALES  
Départ le 14 septembre — Retour le 3 octobre. Amsterdam, Paris, Vienne, Rome, Madrid et Lisbonne. \$824.00 (can.)  
Tous frais compris et en 1/2 pension partout.

4 — CROISIÈRE "FRANÇÉ" - NASSAU  
Départ le 12 novembre — Retour le 26 novembre. Avion de Montréal à Nassau. Croisière de 10 jours aux Antilles sur le "S.S. France". Une semaine au Coronation-British Colonial Hotel et retour à Montréal en avion. \$695.00 (can.) et plus

Pour renseignements, brochures et inscription:

### VOYAGES Panorama

Place Victoria, Arcades du Métro, Montréal 3  
Tél. 866-8856

### A la meilleure saison...

## TOUR DE 3 SEMAINES VIENNE

- Capitale de l'Europe Centrale
- Capitale de la Musique

## YUGOSLAVIE

- L'éblouissante côte dalmate
- Dubrovnik, l'unique

## GRECE

- L'Art et l'Histoire
- La mer et la montagne
- Croisière sur les eaux bleues

Départ de Montréal: 20 septembre  
Retour: 11 octobre

Petit groupe homogène, langue française, hôtels de première classe, croisière de 4 jours à bord du "Délos", tous les repas sauf trois, excursions, visites, etc.

Vous rêvez d'un voyage différent? Alors, voici l'occasion \$1,055 (can.)

Depliant sur demande.

### Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester  
MONTREAL  
UN. 1-2485

La maison aux milliers de références

## Les lettres américaines

par Naim KATTAN

Gore Vidal, écrivain américain aux talents multiples, a réussi à affirmer sa présence dans deux mondes aux frontières étanches: celui de la culture de l'élite et celui de la culture de masse. Ce qui plus est, Vidal est parvenu à obtenir les suffrages populaires tout en conservant l'estime de l'élite. Romancier, dramaturge, critique littéraire, journaliste, Vidal vibre au dia-

## Vient de paraître

- ### Le livre de poche
- "Sylvia" par Emmanuel Berl — no 1693
  - "Au nom du fils" par Hervé Bazin — nos 1707 et 1708
  - "La peau de chagrin" par Balzac — nos 1701 et 1702
  - "Le Cardinal" par Henry Morton Robinson — nos 1687, 1688 et 1689
  - "Et la pluie pour moi" par Han Suyin — 1694 et 1695
  - "ABC contre Poirot" par Agatha Christie — nos 1703 et 1704
  - "La Petite infante" par Henry de Montherland — no 1690

### Aventures

"Piège sous le Pacifique" par Willard Price: l'aventure de l'exploration sous-marine entre les requins et les pilules d'épaves.

"Six colonnes à la une" par Pierre Gamarra: la découverte du métier de journaliste à la propos d'une enquête policière.

Chez Robert Laffont.

## "Julien" de Gore Vidal ou les débuts du christianisme

La guerre est un aspect essentiel de la Divinité, et que la communion d'une année est un mystère, à sa façon tout aussi beau que ceux d'Éleusis.

La note qui mène au pouvoir est sans limite. Imperceptiblement, Julien s'élève aux prises avec Constance dont il ne supporte plus l'autorité, et au moment où ses armées allaient engager la bataille avec celles de son cousin, l'Empereur expiré. Et voilà Julien proclamé Auguste. Vidal ajoute aux mémoires de l'empereur des commentaires de deux philosophes qui l'ont accompagné tout le long de sa vie: Libanius et Priscus. La dernière partie de l'ouvrage nous est présentée sous forme de journal. Julien, qui croit à la divinité, se trouve à l'apogée de la conquête de la Perse. Il y trouve la mort, tué par un javalois romain; il est victime de trahison.

Dès son accession au pouvoir, le nouvel Empereur avait limité les pouvoirs des chrétiens à qui il n'a jamais voulu accorder une autre appellation que celle de Galiléens. Il reprochait au christianisme son culte de la mort et, pour lui, les églises étaient des "charniers". Mais pour rétablir le règne de la lumière hellénique, il a fini par emprunter, à ses ennemis, leurs méthodes. Il avait du mal à maintenir l'équilibre entre ses deux rôles de philosophe et de roi: "L'un pouvait pardonner et transiger, mais l'autre exigeait d'être servi, le sang doit couler pour cela."

Pour régner, Julien avait recours aux prières superstitieuses. Dans le désarroi de sa campagne d'Orient, il multipliait les sacrifices et obéissait aux présages. Qui était-il?

Un charmant étudiant fou de philosophie ou un génie maître abrupt? Les deux à la fois. Personnage partagé, par conséquent, qui incarnait bien ces années d'attente et de transition. Julien ne pouvait choisir entre la méditation et les exigences du pouvoir, entre une civilisation à son époque et une autre à sa naissance. Il savait que le règne qu'il voulait rétablir était condamné: "J'ai conquis la Germanie, j'ai sauvé la Gaule. Pour quoi? Pour reculer d'un an ou deux la fin de ce monde."

Aux yeux de Julien, la nouvelle religion chrétienne représentait un recul, un non-être barbare. Pour la combattre, il était amené à installer un barbarisme plus féroce. Y a-t-il, par conséquent, une logique implacable du pouvoir? La puissance ne peut-elle s'affirmer sans baigner dans le sang?

Le portrait que l'auteur dessine de Julien nous donne de ce personnage une image enivrante. Un homme peut-il arrêter la marche du temps? Celui qui fut à la fois yogi et commissaire n'y a pas réussi. La civilisation technique est-elle ce nouveau barbarisme dont nous voulons vainement reculer la montée? Julien était en quelque sorte un chrétien manqué, un mystique dépit. Il avait accepté les préceptes de la nouvelle religion mais en a repoussé l'autorité. L'élite de l'Occident qui vit déjà à l'heure de la technologie ne repousse-t-elle pas, elle aussi, cette ère nouvelle au lieu d'en contrôler les centres de puissance?

Julien, par Gore Vidal, roman traduit de l'américain par Jean Rosenthal, Editions Robert Laffont, Paris.

Pour tout votre matériel d'artiste consultez nos experts

### OMER DE SERRES

1406 St-Denis — AV. 8-0251  
Centre d'achats Rockland  
6955, rue St-Hubert

théâtre • musique • cinéma • variétés

horaires des spectacles

THÉÂTRE
COMEDIE-CANADIENNE - "Les Fous Follets" 8.30 - 9.00
THEATRE DE LA PLACE - "Le beau délire" 8.30 - Rel. lundi.

CINÉMA
ALOUETTE - "Doctor Zhivago" 8.15 - Dim. 7.30 - Sam. dim. 2.00
ASTOR - "Ten Commandments" 8.15 - 7.45

RADIO-SELECTION

À SAMEDI - 16 JUILLET
À 9 heures du matin à la claire fontaine, émission animée par Jocelyne France et Luc Duval.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 16 juillet
11.45 Mes amis les animaux
2.00 Le Virginien
3.30 Sur le trottoir



Tatiana Bestaeva et Ivan Nikolaitchouk dans une scène des "CHEVAUX DE FEU" dernier film de Sergo Paradjanov (U.R.S.S.)

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion
A CAUSE D'ÊTRE: Ce genre de documentaires médicaux ne contient pas d'explications commerciales.

HISTOIRE ET COULEUR

OFFICE NATIONAL DU FILM
Au centre BONSECOURS LOYOLA
445 est, rue St-Paul
ÉTÉ 1966

CE SOIR À 8H.15

Parc Richelieu
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

THÉÂTRE

Sun Valley
HENRI NORBERT
GINETTE LETONDAI
RÉVILLE TOI CHÉRIE

VISITES AVEC GUIDES

ÉTÉ 1966
(du 18 mai au 8 sept.)
du lundi au samedi, de 10 heures à 4 heures

GRANDE SALLE

PLACE DES ARTS
MONTREAL - TEL. 462-2122

"La Jument du roi" à Repentigny

par Alain PONTAULT
Le Centre d'art de Repentigny avait au fin dernier des malheurs avec sa toiture et "La Jument du roi" de M. Canolle, qui l'avait positivement reçue sur la tête, avait dû prématurément interrompre d'y caracolier à loisir.

— CE SOIR ET DEMAIN, À 9 HEURES —
LA JUMENT DU ROI
JUSQU'AU 21 AOÛT
RELACHE LUN. & VEN.

théâtre 4 sous
PRÉSENTE
la grande roue
COMÉDIE
100 EST, AVE DES PINS
TOUS LES SOIRS 8.30

Avrevoir Charles
COMÉDIE DE GEORGE AXELROD
MONIQUE LEPAGE JULIEN RESSETTE
CÉCILE SCHMIDT CATHERINE BÉGIN

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
séance actée de JACQUES DUCHESNE

LA FEMME INSECTE
FESTIVAL DU FILM JAPONAIS
UN CHEF-D'OEUVRE

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UN DES PLUS BEAUX FILMS JAMAIS PRODUITS
DAVID LEANS FILM OF BORIS PASTERNAK'S DOCTOR ZHIVAGO

"DES PISSENLITS PAR LA RACINE"
LOUIS DE FUMES MIRELLE BARC
2e SEM.

ANGÉLIQUE #1 + ANGÉLIQUE #2
DANS UN SEUL PROGRAMME!
ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2
MARQUISE DES ANGES

CONCERTS J.M.C.
SALLE CLIMATISÉE
Samedi, 16 juillet - 8.30 p.m.
GALA ORFÈDRE, musique de chambre

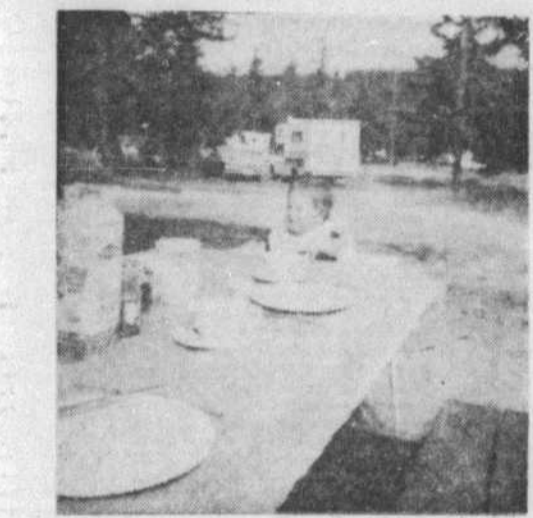
STEREOS STACCATO INC.
Centre d'achats
Duvernay
Propriétaire: Pierre BELANGER



# L'univers féminin



Papa fait le petit déjeuner; Dominique a cueilli les fleurs (A Jasper, Cotton Creek).



La plus jeune campeuse... c'est Nathalie, elle a dix-huit mois.

## CARNET DE VACANCES

# TOUT sur le CAMPISME FAMILIAL

par Michele STANTON-JEAN

Faut-il ou ne faut-il pas camper? Voilà peut-être en ce début de vacances l'objet de l'angoisse qui s'empare d'un grand nombre de budgets à travers la province. Il y a ceux qui disent: "Le campisme c'est bon pour les scouts, les aventuriers, les bohèmes;" et ces autres qui affirment avec autant d'assurance: "C'est merveilleux, extraordinaire!" Où est la vérité?

### Pourquoi et comment camper?

Si vous aimez le dépaysement, le plein air, les voyages, vous aimerez camper. A notre avis, il n'y a rien de tel pour les enfants. Généralement ils aiment le changement et c'est une excellente façon de les retrouver après une année fébrile. Ils vous verront vivre détendus et les travaux faits en commun vous rapprocheront les uns des autres.

Camper ce n'est pas partir à l'aventure avec des raisins secs et un sac-dos, puis s'arrêter le soir en plein champ pour dormir, plus ou moins confortablement, entre une vache et un taureau. Visez à être confortables. Madame, apportez votre chaise longue. C'est encombrant, mais pour la lecture ou la détente, c'est irremplaçable. Si vous avez un mois ou plus de vacances, pourquoi ne pas faire un grand voyage? Nous sommes allés jusqu'à Victoria en Colombie-canadienne l'an dernier et nous avons gardé un merveilleux souvenir de ce périple. Avec trois semaines vous pouvez vous rendre à Banff, au Lac Louise et à Jasper.

Vous avez de jeunes enfants? Ce n'est pas un empêchement. Les nôtres étaient âgés de dix-huit mois et trois ans et demi. Il suffit de se munir d'une poussette pour visiter les villes traversées et d'un lit-parc pliant dont les côtés sont en mailles de nylon, si votre jeune enfant ne peut encore utiliser un sac de couchage. Pour les bébés, les lits d'auto et les petits lits de toile vendus dans certains établissements, font l'affaire. Ne craignez rien: les enfants sont merveilleux en campisme. D'abord vous pouvez les laisser se salir à leur guise. Ils ne redoutent pas, comme dans un restaurant, les gaffes faites en mangeant. Tout les intéresse. S'ils sont jeunes, faites-leur découvrir l'emplacement ou ramasser des feuilles que vous identifieriez. S'ils sont plus vieux, laissez-les se documenter sur les régions que vous visitez et sur les habitants. Dans les Rocheuses, par exem-

ple, faites-leur découvrir le nom des monts, l'altitude, etc. Si vous achetez une tente française, prenez-en une dont les chambres intérieures sont vis-à-vis. C'est plus utile qu'une chambre unique. Vous aurez au centre un espace servant en cas de pluie et tout le monde ne dormira pas dans la même pièce.

### Comment préparer un voyage?

Vous devez très bien savoir où vous irez. Il est pratique d'être membre d'un club automobile. Vous aurez droit à quelques dépannages gratuits, des bureaux de renseignements dans toutes les villes, un excellent service de voyage qui pourra vous fournir une brochure sur les endroits de campisme au Canada et aux Etats-Unis de même qu'un itinéraire détaillé de tout voyage que vous comptez entreprendre. Les services touristiques des grandes compagnies d'essence préparent aussi gratuitement sur cartes routières de tels itinéraires indiquant les routes les plus rapides et les plus pittoresques. Ecrivez aux bureaux touristiques des provinces ou des Etats que vous voulez visiter et aux Chambres de commerce des endroits où vous comptez séjourner en indiquant que vous camperez. On vous fera parvenir une abondante documentation sur les terrains, les plages, les choses à voir, etc. Les brochures concernant le campisme indiquent généralement toutes les commodités que vous y trouverez: douches, eau chaude, salles de lavage, terrain de jeux, salle de bain, épicerie, glace, nombre de sites et prix de location de ceux-ci. Si vous faites un grand voyage avec de jeunes enfants, il est à notre avis préférable de coucher dans un motel lorsqu'on s'arrête pour un soir seulement, surtout si vous avez une tente dont l'installation est assez longue. Vous pourrez ainsi partir plus rapidement le matin et avoir plus de temps à votre disposition une fois parvenus à destination. Il est important de partir tôt le matin. Partez par exem-

ple à sept heures, vous pourrez ainsi avaler une certaine quantité de milles avant le déjeuner et vous arrêter vers trois heures trente l'après-midi. Vous éviterez ainsi la chaleur de six heures et vous aurez un excellent choix de terrains ou de motels si vous repartez le lendemain.

Si vous réservez, ne le faites pas pour toute la durée de votre séjour, car si vous êtes déçu vous ne pourrez plus changer d'endroit sans qu'il vous en coûte quelque chose. Réservez pour quelques jours en spécifiant que vous demeurerez plus longtemps si l'endroit vous plaît. Décidez à l'avance de votre itinéraire quotidien et du lieu où vous arrêterez le soir. C'est essentiel pour un voyage dans l'Ouest, par exemple, car vous éviterez ainsi de parcourir plusieurs milles à la nuit tombante sans rien trouver. De plus, les enfants peuvent ainsi suivre sur la carte routière et juger des distances parcourues.

### Traverser le Canada: est-ce possible?

Munis de ces conseils, après quelques expériences, si vous aimez le campisme, prenez la transcanadienne. L'Ontario a des endroits magnifiques pour camper et le paysage y est très agréable. Pour traverser la prairie, armez-vous d'un peu de patience. Le Manitoba et la Saskatchewan cultivent du blé: vous en serez fermement convaincus au bout de deux jours passés à traverser les champs de blé et à compter les éleveurs à grain! Quand vous aurez fini d'expliquer à vos enfants la fabrication du pain et l'importance économique du blé pour les habitants de ces provinces, donnez-leur des crayons à colorier et du papier et faites des concours de dessins. Un thermos de lait froid est aussi très apprécié.

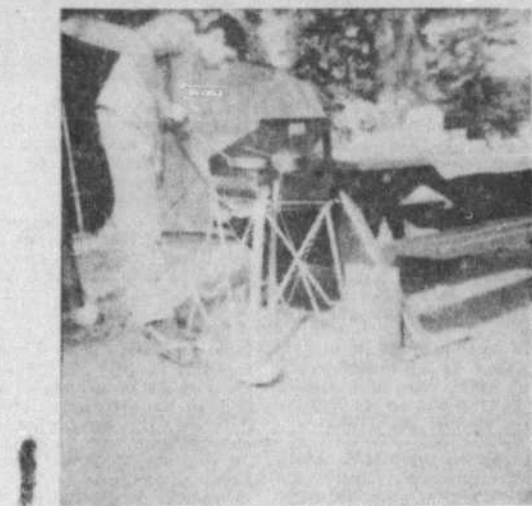
Si vous avez fait préparer le voyage par un club automobile, vous aurez les noms des villages où vous pourrez obtenir de l'essence. Aussi les noms de certains restaurants. Préférez ces restaurants à l'inconnu: si vous n'êtes pas sa-

tisfaits, vous pourrez en aviser votre club. Il en va de même pour les motels. Dans les restaurants, dites en commençant votre repas, que vous prenez le café au dessert; autrement c'est la première chose qu'on vous apportera.

En Alberta vous pourrez camper près de Calgary avant de prendre la route de Banff. Le terrain de campisme principal y est très populaire. Restez-y le temps de visiter la ville et ses environs. Prenez la gondole gravissant en huit minutes le mont Sulphur. Baignez-vous dans les piscines d'eau chaude sulfureuse, puis filer vers le Lac Louise et Jasper où il y a de très beaux endroits pour dresser la tente. Le trajet Jasper-Vancouver est inoubliable. Près de Vancouver vous aurez aussi des terrains bien aménagés, souvent dotés de piscine. Nous avons choisi Cultus Lake, à 50 milles de la ville et nous y avons passé une semaine. A Vancouver, passez une journée au Stanley Park avec vos enfants. Faites-les manger au parc et offrez-vous ensuite un bon restaurant. Après une telle journée et ce pique-nique, ils seront anéantis pendant votre dîner et grignoteront gratuitement quelques cubes de sucre!

Prenez ensuite le traversier Horseshoe Bay (Vancouver)-Nanaimo. Vous pourrez camper près de Victoria. On vous indiquera sur le traversier tous les noms des terrains et tout ce que vous pourrez visiter à Victoria. Une fois installés, prenez une journée de repos, puis une autre journée à Victoria. Visitez les "Undersea Gardens", les enfants y verront des choses très intéressantes. C'est loin, très loin, mais il faut oser!

Bien sûr, il y aura des imprévus, mais nous en avons eu très peu au cours de nos voyages. Pour employer un mot-clé: il faut planifier. Vous en rapporterez une bonne condition physique, une grande détente psychologique, des enfants enrichis d'une foule de connaissances et le désir de recommencer. Les itinéraires sont illimités: cette année nous avons choisi la Caroline du Sud! Et vous, où irez-vous?



Il n'y a pas de métier de femme, en camping; un bon campeur doit être prêt à tout faire pour que règne l'harmonie... familiale!



On dessine à Cultus Lake, à 50 milles de Vancouver, un paysage tout neuf, tout neuf!

## Conseils pratiques

- Renseignez-vous lorsque vous arrivez dans une petite ville pour un soir, des emplacements des piscines publiques. Faites seulement deux repas par jour: on peut s'alimenter très bien en campisme. On n'y mange pas que des sandwichs. Profitez des spécialités de la place, fruits de mer, viandes, ou légumes.
- Si vous accumulez du linge, arrêtez-vous devant une buanderette. En une heure tout sera terminé. Placez les vêtements dans des sacs de plastique en indiquant sur chaque sac: chemisiers, socquettes, lainages, etc. Placez ensuite ces sacs dans des poches de coton. Vous éviterez plus facilement l'humidité. Ayez de longues boîtes de caoutchouc pour toute la famille ainsi que de confortables vêtements de pluie. On peut toujours excursionner, même s'il pleut.
- En somme il faut se dire qu'un voyage-campisme se prépare comme tout autre voyage. Autrement on risque le désappointement, surtout avec des enfants qui ne supportent pas trop bien des horaires chambardés.

## Conseils pratiques

- Pour plus d'espace de rangement, retirez le banc arrière de votre voiture et remplacez-le par une charpente de bois recouverte d'une planche de contre-plaqué sur laquelle vous placerez un matelas de caoutchouc mousse. Cette formule est fortement à conseiller avec de jeunes enfants qui peuvent dormir et s'ébattre sur cette plateforme tandis que vous pouvez louer une partie de votre équipement lourd dessous. N'oubliez pas une corde à linge et procurez-vous de petits crochets se fixant sur les ser de grands dégâts en campisme!
- Partagez le travail et les loisirs. Je connais des expériences ratées parce que le mari, aussitôt le repas terminé, partait à la pêche. Monsieur, vous pouvez préparer le déjeuner. Vos proesses culinaires ne peuvent pas causer de grands dégâts en campisme!
- Pour une première expérience, faites-vous accompagner de campeurs avertis, autrement vous ne camperez peut-être que deux fois dans votre vie: la première et la dernière! N'achetez pas trop vite. Vous pouvez louer ou emprunter pour une fin de semaine, puis vous jugerez.

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Qui viennent trop tôt
  - 2—Elle provient d'un double
  - 3—Arrosions de liquide
  - 4—Nul n'est censé l'ignorer — Général inversé — Epoque
  - 5—Hasard — Au-dessus des vagues
  - 6—Minéral d'or de Californie — En Baume
  - 7—Se durcir — Rois des oiseaux
  - 8—Engage dans ses rangs — Lettre grecque
  - 9—Île de Méditerranée — Amène le conditionnel
  - 10—Sotte — Évite de se piquer le doigt
  - 11—A l'aide de — Parties de meuble
  - 12—Mesure le poids — Abreviation
- VERTICALEMENT**
- 1—Utiles même quand elles sont à l'index — Fleuve renversé
  - 2—Déterminée — Petite baie
  - 3—Actions d'enfant turbulent
  - 4—Partie molle — Carnet de notes
  - 5—Foyer — Allait au hasard
  - 6—Fleuve d'Espagne — Qui ne fait rien
  - 7—Qui sert — Grande ville d'Afrique du Nord
  - 8—Fin d'une province — Fidéle ami de l'homme — Partie dure
  - 9—Chevalier mystérieux — Règlement
  - 10—Réunis — Période parfois très longue
  - 11—Reportés à plus tard
  - 12—Volonté — Sans maladie
- Solution d'hier**
- Horizontalement :**
- 1—ESCADRILLE
  - 2—NERVEUSE — ODE
  - 3—TRIANGLES — OR
  - 4—RESTITUA — RS
  - 5—EN — TIEN — SEMI
  - 6—PIC — EUDISTES
  - 7—RS — ARSENIC
  - 8—EST — DO — TE
  - 9—NIECE — AINEES
  - 10—AMI — DONG
  - 11—NENIES — NAINE
  - 12—NEREIDES
- Verticalement :**
- 1—ENTREPRENANT
  - 2—SERENISSIME
  - 3—CRIS — TEINT
  - 4—AVAIT
  - 5—DENTIER — EDEN
  - 6—RUGUEUSE — OSE
  - 7—ISLANDE — AN
  - 8—LEE — INDIGNE
  - 9—SESSON — AI
  - 10—EO — ETC — ID
  - 11—DORME — TERNE
  - 12—PERSISTES — ES

LIMONADE

**ASEPTA**

EMBEILLIT

par l'effet de toilet

Agriable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

POUR BIEN DIGERER

BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ

ALCALINE & PÉTILLANTE

QUI FACILITE LE

TRAJET DIGESTIF

ET L'ELIMINATION

**Lithines 33**

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 litres d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

## Mesdames, attention: à droits égaux, responsabilités égales

VICTORIA — Si les femmes doivent continuer à demander des droits égaux, elles acceptent les responsabilités qui vont de pair, tant sur le plan professionnel que familial, a déclaré la présidente de la Fédération internationale des groupements de femmes d'affaires et diplômées d'universités.

Lady Barbara Littlewood prenait la parole devant les déléguées canadiennes réunies en congrès à Victoria.

En Angleterre, a-t-elle dit, lorsqu'un couple marié obtient une séparation légale, le mari peut obtenir une pension alimentaire de sa femme, s'il est incapable de travailler.

Devant la réaction de son auditoire féminin d'environ 700 congressistes, la conférencière a précisé que cette situation est normale et logique puisque les droits égaux supposent les mêmes responsabilités.

Lady Littlewood, de Guildford, dans le comté de Surrey, en Angleterre, est avocate, et son mari et son fils sont également juristes.

La fédération internationale dont elle assume la présidence, compte des membres dans 34 pays, et travaille encore

pour que les femmes de certains pays obtiennent des droits politiques et possibilités d'avancement sur un même pied d'égalité que les hommes.

"En Inde, une femme est premier ministre, et en Angleterre, nous avons une femme juge de la Cour Suprême. J'attends le jour où la nomination à un poste important pour une femme ne constituera pas un événement inusité", de commenter Lady Littlewood.

## Où est la liberté de presse!

EUGENE, Ore. — Une journaliste étudiante de l'université d'Oregon condamnée à \$300 d'amende pour outrage au tribunal parce qu'elle refuse de révéler ses sources au sujet d'un article sur l'emploi de la marijuana à l'université d'Oregon, a demandé de subir un autre procès.

Mlle Annette Buchanan, âgée de 20 ans, de Seattle, a interviewé sept étudiants en relations avec le marijuana pour un article dans le "Daily Emerald", journal du campus. Elle refuse de révéler les noms de ces sept étudiants, malgré un ordre de la Cour.

## La couture chez soi



9052 2-8

Pour les petites comme pour les grandes, les robes toutes simples sont encore les plus jolies.

Le patron imprimé no 9052 est offert pour les tailles 2, 4, 6 et 8. La grandeur 8 requiert 1 1/2 verge de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

les artisans du meuble québécois place des artisans.

5320 est, boul. Henri-Bourassa montréal-nord — tél.: 323-6160

**VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE**

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

**AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE**

CONFIEZ-VOUS VOS CORVEES, ménage, lessive, cuisine, etc. Créations originales: robes, bikinis, chandails. La Boutique Fantastique, 2015 rue Crescent, 288-3655, tel. 2-9363.

**A VENDRE**

SOLDE D'ETE. Dîner, Bainm, modèles originaux. Presque neuf. Neuf Créations originales: robes, bikinis, chandails. La Boutique Fantastique, 2015 rue Crescent, 288-3655, tel. 2-9363.

**AUTO A VENDRE**

Pour cause départ, fille désirant vendre Falcon, Futura 54, 2 portes, hard-top, 8300 comptant, termes faciles. Tél.: 525-2956, 18-7-66.

**CHALET A VENDRE**

St-Jovite, lac Simons, chalet suisse, bord de l'eau, avec grand balcon, joliment meublé, électricité, plomberie, etc., bateau avec moteur inboard, sacrifié \$13,900, propriétaire transfère. Tél.: 481-9588, entre 7 p.m. et 10 p.m. 18-7-66.

LACHENAIE, 10 milles de Montréal, 5000 initiale, balance à diviseur. Tél.: 676-9967 ou 674-1778, 18-7-66.

**COTTAGE A LOUER**

Cottage avec 24 pièces, système de chauffage central, pouvant être employé comme maison de pension, maison de convalescence, maternelle, etc., situé 2110 rue Wellington, pour visiter téléphoner 1 à 3 p.m. WE. 2-9363.

**DEMANDE D'EMPLOI**

Sténotypiste 150 mots, dactylo, RA, cherche emploi les après-midi seulement. Tél.: 738-9671, 18-7-66.

Jeune fille française âgée de 30 ans cherche un emploi d'institutrice au niveau primaire quel que soit le lieu de travail, titulaire d'un diplôme de 2 années, elle a une scolarité de 10 ans et a fait un stage de 3 mois d'application pratique préparant directement à l'enseignement. Veuillez adresser toute offre à l'adresse suivante: Mlle Le Regent, 1125 avenue Poirinecourt, Montréal 11. 18-7-66.

**DEMENAGEMENT**

ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. 225-2421. JNO

**DIVERS**

TOP MART, 15 est, Ste-Catherine, tél.: 845-0401. Vente de liquidation, habits en rayons \$29, chemises \$2 imperméables \$10, manteaux demi-saison \$13, vêtements sport \$10, pantalons \$3, et \$6,50. On achète et vend de la marchandise de famille. JNO

Collège Lavola, Centre Bon-Secours, 443 est, rue St-Paul, exposition de peintures par William Armstrong, de midi à 5h p.m.; les fins de semaine comprises, fermé le lundi. 18-7-66.

**PRETS HYPOTHECAIRES**

Actions 4% — sur propriété — JNO RA. 9-4323

**MAGASIN DEMANDE**

Magasin demandé, avec sous-sol, 3000 pl. carrés, chauffé, pour manipulation fournitures industrielles de petite capacité, possédant toutes conditions d'embarquement et de stationnement, secteur commercial central, Dominion Belting & Machinery, 977 St-Antoine, Tél.: 866-3885 16-8-66

**TAILLEUR**

Vous avez maigri ou engraisé? Faites recoudre vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

**DROLET TAILLEUR**

— SPECIALITE — Habits et costumes sur mesure 351 est, rue CLIZOT 388-2532

**TERRAINS A VENDRE**

Domaine à St-Bruno

Ambiance de la campagne — Tous les services — 15 minutes de Montréal. Répondre à Case 117 Le Devoir. JNO

**MÉDECINS AVOCATS INGÉNIEURS**

Sont parmi les heureux propriétaires de résidences au

**LAC NOTRE DAME**

5 MILLES DE RIVB DANS UN DOMAINE ENTIEREMENT PRIVÉ SKI NAUTIQUE, PÊCHE A LA TRUITE, SPORTS D'HIVER.

Venez nous rendre visite dans les Laurentides; une heure de conduite de Montréal.

Autoroute des Laurentides jusqu'à la sortie 26 (St-Sauveur), Morin Heights, Montfort, suivez les enseignes indiquant Lac Notre Dame.

**VACANCES**

Manoir des Falaises, Pointe-au-Pir, voisin manoir Richelieu, panoramas mer, Pension Gourmets, Piscine, pension, journées, semaines. Seul, familles, groupes. Chalets, hôtel, plusieurs places libres: 868-9100, 5-9-66

**VIEUX BIJOUX**

Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses. POMPONNETT INC., 234 est, Ste-Catherine, Tél.: 861-9293 18-1-66



Aux régates de Valleyfield, samedi et dimanche

Beau duel prévu entre :

- Miss Canadiana
• Miss Washington

On pourrait considérer les Régates de Valleyfield de cette année comme un incident international, mais on s'attend cependant à ce que la bataille soit plus amicale que celle que se livrent les Américains et les Canadiens...

aux Etats-Unis en 1965, soit 144.835 milles à l'heure, fut établi par la même équipe qui sera responsable de ce bolide à Valleyfield, le propriétaire Gene Henderson et le conducteur Mike Thomas...

A.B.B.

Watson, ébloui par la piste

Bobby Watson, l'un des nouveaux commissaires à la piste de Blue Bonnets pour la prochaine réunion des courses sur le plat qui débutera vendredi prochain, est arrivé à Montréal hier...

Roger Esneault, instructeur de voile à l'Auberge du P'tit Bonheur

Le directeur des sports et administrateur de la base de plein air Le P'tit Bonheur, Paul Larue, vient d'annoncer que l'École nationale de voile de France désignera l'un de ses plus fameux instructeurs aux séquences de cours de voile qui se tiendront au Lac Quenouilles du premier au sept août prochain...

Il s'est familiarisé avec le Canada lors d'une visite l'an dernier alors qu'il a dirigé le cours de voile à l'École provinciale des Maîtres-nageurs au P'tit Bonheur.

On apprend l'anatomie à l'école de voile...

(A.P.P.) — Si un jour, sur la plage de vos vacances, un leup de mer d'occasion vous assure le plus sérieusement du monde que la voile est toute une science, n'allez surtout pas rire de lui. Même si la splendide casquette ornée d'une ancre marine qu'il arbore si fièrement sent encore la naphthaline, croyez sa jeune expérience quand il vous affirmera que, sur les bancs de l'école de voile, vous apprendrez pas de l'anatomie, toujours bronzée par les vents et brûlée par l'eau de mer, des moniteurs diplômés (cette anatomie-là étant d'ailleurs souvent mise à l'épreuve par les élèves du beau sexe)...

Que m'importe, direz-vous, de savoir que la partie immergée de la coque s'appelle carène — ne pas confondre avec cadène : pièce métallique servant à fixer les haubans — ou que le point d'amarre soit le point le plus bas de la grand-voile. Que m'importe même que l'on dise babord pour désigner le côté gauche du bateau et tribord pour désigner le côté droit...

Je me souviens notamment de quelques mésaventures qui me sont arrivées lorsque, pour les premières fois, je montais avec deux compagnons de classe à bord d'une Caravelle, bateau-école de 4 m de long d'une stabilité à ne pas renverser le moufite le moins doué. J'avais alors un profond mépris pour toutes les questions de vocabulaire qui me paraissaient incompatibles avec les notions de navigation pure. Avec une volonté bien déterminée, je m'obstinais à ne retenir aucun des termes rabâchés, sur le ponton de départ, avant le cours, par le moniteur qui nous accompagnait. Nous voguions toutes voiles dehors, poussés par un vent arriéré complice, qui rendait les choses faciles. Trop faciles au gré de notre maître à naviguer.

Sur cet ordre apparemment décidé, je commençais à déployer de babord en tribord la poupe du bateau, imprimant, comme il se doit, au gouvernail un angle de 45 degrés destiné à faire prendre à la Caravelle le cap totalement opposé. Tout se passait bien. J'étais avec une progression parfaite et la proue tournait lentement, sans heurt et sans-coup. Le moniteur souriait avec satisfaction. — "Attention à la bôme, me cria-t-il soudain..."

LES COURSES AU RICHELIEU
Nos choix pour samedi
COMBINAISON DU DOUBLE :
1) Proper Way
2) Diamond Pence

LES INSCRITS AU RICHELIEU
SAMEDI
PREMIERE COURSE
TROT — Reclamer — \$1,100
1) Proper Way M. Gingras 3
2) Archie Mon A. Hébert 7-2

Gay Parader, favori devant Pocomoonshine conduit par Dostie, ce soir au Richelieu

Gay Parader cherchera à améliorer son record de saison ce soir dans la course principale, un amble de \$7,000 au Richelieu.

quel prendra part six pilotes ambleurs. Gay Parader, rapide par Claude Pelletier, a établi le record de saison en gagnant récemment en 2:01.2 et il se pourrait bien qu'il faille attendre jusqu'au meeting d'automne, à Blue Bonnets, sur le nouveau tracé, pour assister à un mille plus rapide.

13 courses auxquelles il a participé cette année, et ses gains atteignent \$21,071. Gay Parader a aussi établi un record à la piste Richelieu Carleton en 2:01.2 en gagnant le Grand Prix de Drummond et Senator Burton en 2:02. Gay Parader est coté à 2-1 pour la course de ce soir. Pocomoonshine est le deuxième choix à 5-2. La fiche de Pocomoonshine est de 4-3-1 en 14 départs et des gains de \$25,475. Son mille le plus rapide a été de 2:01.4.

Il ne reste que 5 jours de courses d'ici la fin du meeting et le championnat des conducteurs est loin d'être gagné. Quatre pilotes conservent d'excellentes chances de terminer au premier rang. Selon le plus récent classement compilé par Léon Bouchard, mais qui ne tient pas compte des résultats d'hier, Claude St-Jacques doit gagner avec régularité d'ici la fin pour remonter à .350 ou mieux.

LES COURSES AU RICHELIEU
Samedi
PREMIERE COURSE
TROT — Reclamer — \$1,100
1) Proper Way M. Gingras 3
2) Archie Mon A. Hébert 7-2

LES COURSES AU RICHELIEU
Dimanche
PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,200
1) Archie Mon A. Hébert 7-2
2) Proper Way M. Gingras 3

Retraite de Ford?
Whitey Ford, le diminutif lanceur gaucher des Yankees de New York, en serait à sa dernière saison si on en croit les conjectures. Ford, qui a éprouvé des troubles avec son bras ces derniers temps, a été bombardé autant comme auteur chaque fois qu'il s'est rendu au monticule. Un indice que Whitey s'est fait à la pensée de prendre sa retraite prochainement a été fourni quand il a obtenu au mois de mai un permis de l'Etat de New York autorisant à posséder une escrime.

Le duel des journalistes sur vélos...
Dimanche, à midi, aura lieu le départ de la course cycliste pour journaliste et artistes. Cette course aura lieu à Montréal-Nord et les critiques sportives n'auront que des éloges à faire.

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Lucien Dahmé, C.A.
Provost & Provost
Viau & Robin
Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.



S'il est un sport populaire et spectaculaire entre tous c'est bien le soccer professionnel dont la coupe du monde est actuellement jouée. La preuve nous en est fournie sur cette vignette alors qu'un joueur de l'équipe d'Angleterre tente, avec l'aide de toutes ses ressources, de mettre la main sur le ballon que tente également de capter le gardien de l'équipe d'Uruguay.

O'Malley encaisse des dividendes avec Koufax
LOS ANGELES — Le propriétaire des Dodgers de Los Angeles, Walter O'Malley, a acquis la réputation d'être un homme qui est prudent avec son argent. Il est également assez réaliste pour dépenser un peu d'argent quand l'occasion d'en faire facilement se présente, comme par exemple lorsqu'il a retiré ses Dodgers de Brooklyn pour les transplanter à Los Angeles, une véritable mine d'or sur la côte du Pacifique.

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 53 31 614
San Francisco 34 34 614
Los Angeles 46 38 571

BASEBALL
LIGUE AMERICAINNE
Boston & California (soir)
New York & Kansas City (soir)
Washington & Minnesota (soir)
Cleveland & Chicago (soir)
Baltimore & Detroit (soir)

Horace Labrecque & Fils Limitée
411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél.: 849-2371

LES INSCRITS AU RICHELIEU
Dimanche
PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,200
1) Archie Mon A. Hébert 7-2

LES COURSES AU RICHELIEU
Dimanche
PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,200
1) Archie Mon A. Hébert 7-2

COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
360, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, 842-4691

# Tout est prêt pour Gemini-10, le vol spatial américain le plus complexe

**CAP KENNEDY** — Le capitaine de frégate (navy commander) John W. Young et le commandant d'aviation Michael Collins, pilote et co-pilote respectivement de l'engin spatial "Gemini-10", dont le lancement est prévu pour lundi, 18 juillet, à 18 h. 20, heure du Cap Kennedy, poursuivent l'examen détaillé du programme de la mission particulièrement agitée qu'ils devront accomplir en trois jours.

Tentative spatiale particulièrement ambitieuse et complexe, "Gemini-10" prévoit des rendez-vous avec deux fusées "Agena". Le co-pilote Michael Collins s'aventurera à deux reprises hors de sa capsule. Il est possible, de plus, que Gemini-10 dépasse de très loin le record d'altitude détenu depuis seize mois par les cosmonautes soviétiques. Et, après avoir effectué son troisième atterrissage avec une des deux "Agenas", la cabine américaine utilisera l'appareillage de propulsion de ce rocket pour se lancer à la poursuite de l'autre engin du même type.

C'est à 18 h. 20 lundi que doit commencer ce vol qui, trois jours plus tard, se terminera par un plongeon dans l'Atlantique à 300 milles des côtes de Floride. On prête à cette occasion au chef pilote John Young et à son camarade Collins la ferme intention de battre à ce moment-là le record de précision de Gers Stafford et Tom Cernan ("Gemini-9") qui se sont posés il y a près de deux mois à 3 milles et demi seulement du porte-avions affecté à leur récupération.

La mission "Gemini-10", dont le plan de vol est l'un des plus chargés — des plus "souples" aussi — qu'ait prévus l'Agence spatiale, commencera en réalité à 16 h. 40, lundi, par le lancement de l'"Agena", qui servira de première cible aux deux astronautes. Jamais la NASA n'a lancé de pilotes à une heure aussi

tardive de la journée. Mais il s'agit d'une nécessité due aux dimensions et à l'horaire de l'orbite décrite par l'autre "Agena", qui grave autour du globe depuis le 16 mars, jour où elle a déjà servi de cible à deux "Geminis".

L'"Agena" lancée le 18 juillet sera inscrite en principe sur une orbite circulaire de 185 milles d'altitude; et, initialement, "Gemini-10" aura un apogée et un périhélie de 168 et 100 milles. Au départ, le rocket aura une avance de 1,160 milles sur ses poursuivants, qui se rapprocheront de lui en suivant une trajectoire en spirale. Le premier atterrissage est prévu six heures après le lancement des astronautes, le troisième se terminera mar-

di vers 14 h. 30.

Pour atteindre l'"Agena" lancée en mars, la NASA envisage notamment une manœuvre qui ferait monter "Gemini-10" à une altitude de 400 milles. Il s'agit d'une hauteur dépassant d'environ 150 milles le record détenu par les pilotes soviétiques Alexei Leonov et Pavel Belyayev depuis mars 1965.

La poursuite de la seconde cible "Agena" sera de longue haleine et le rendez-vous avec elle n'aura lieu que le samedi après-midi de mercredi. Au paravant, le co-pilote Collins aura ouvert mardi, vers 19 h. 15, l'écoutille du véhicule spatial et, debout, se sera dressé hors de la capsule durant 55 minutes. Après avoir effectué des opérations de maintenance, Collins effectuera principalement des travaux de photographie.

Sa véritable "sortie spatiale" — de cinquante cinq minutes de durée également — commencera mercredi à 18 h. 28 peu après qu'il aura de nouveau ouvert l'écoutille. L'"Agena", lancée en mars, ne se trouvera plus alors qu'à quelques pieds de "Gemini-10". L'autre rocket du même nom ayant été perdu de vue par les astronautes après que "Gemini-10" s'y sera accroché par trois fois. Armé d'un pistolet directionnel, le machin spatial actionnera les petites tympes de cet appareil pour s'éloigner jusqu'à une cinquantaine de pieds du véhicule-mère. Il s'agit d'ailleurs de la longueur du cordon ombilical le reliant à "Gemini-10" à bord duquel il restera fixé à la surface de l'"Agena", aura enregistré l'impact des micro-téorites bombardant une nacelle spatiale au cours d'un long voyage.

L'"Agena" lancée lundi prochain, poursuivra sa course dans l'espace. Par télécommande du sol, elle sera inscrite sur une orbite circulaire à 250 milles de la terre. Elle servira de cible à l'un des trois derniers vols "Gemini" — programme qui s'achèvera en novembre ou décembre prochain. "Apollo", le projet suivant, aura pour objectif le débarquement d'Américains dans la lune dans deux ou trois ans. Son premier vol humain peut commencer avant la fin de l'année en cours; c'est alors que le trio Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffin participera à son orbite autour de la terre dont la durée pourrait aller jusqu'à deux semaines.

Le nombre et les dimensions des trous, sans doute extrêmement petits, qu'aura provoqués le bombardement de "Geminis" sur les micro-téorites bombardant une nacelle spatiale au cours d'un long voyage.

M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

## À Moscou, Mme Gandhi s'en prend à Pékin

**MOSCOU** — Mme Indira Gandhi a exprimé hier soir son "regret profond qu'une grande puissance asiatique ait oublié l'engagement qu'elle a souscrit à Bandung et qu'elle ait cherché à affaiblir la situation à détruire, le non-alignement".

Le chef du gouvernement indien a fait cette claire allusion à la Chine au cours d'un banquet offert en son honneur par le gouvernement soviétique. "Apparemment, a-t-elle ajouté, certaines puissances ne désirent pas la paix. Elles cherchent à provoquer la tension afin de justifier une croyance dogmatique dans le caractère inévitable de la guerre et de l'utilisation des forces d'agression pour le règlement des conflits. Elle a conclu par un plaidoyer passionné en faveur de la politique de non-alignement qui doit être, a-t-elle dit, défendue contre différentes sortes de réactions".

Dans sa réponse, M. Alexei Kossyguine a évoqué l'"agression barbare des Etats-Unis contre le peuple vietnamien" et a souligné "la nécessité de coordonner l'action des pays, contre l'agression impérialiste". L'URSS, a-t-il ajouté, est persuadée que la paix peut être sauvegardée, mais cela exige une action vigoureuse de la part de tous les peuples pacifiques. Nous sommes convaincus que, dans cette lutte, le peuple indien sera à nos côtés".

Le chef du gouvernement soviétique a indiqué d'autre part que ses entretiens avec Mme Gandhi ont permis d'éclaircir de nombreuses questions et que les deux pays "ont commencé à mieux comprendre leurs points de vue respectifs sur une série de problèmes internationaux".

## Victoire surprise d'un nationaliste au Pays de Galles

**LONDRES** — La victoire retentissante de M. Gwynfor Evans, représentant des nationalistes gallois, sur le candidat travailliste à l'élection partielle de Camarthen, dans le Pays de Galles, a fait l'effet d'une bombe, surprenant même les plus ardents de ses partisans.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

La proclamation des résultats a été accueillie dans un enthousiasme indescriptible. M. Gwynfor Evans a obtenu 16.179 voix, soit 39 p.c. contre 16.1 au dernier scrutin électoral. Le candidat travailliste M. Gwilym Iwan Davies, 13.743 voix, soit 33 p.c. pour cent contre 46,2 p.c. Pour surprendre qu'elle soit le candidat qui n'aurait pas d'attacher une importance politique générale trop grande à la défaite du candidat travailliste, il s'agit apparemment d'un vote de protestation par lequel les électeurs de Camarthen ont voulu manifester leur mécontentement contre l'intérêt à leurs yeux insuffisant montré par le gouvernement à l'égard de leurs problèmes particuliers tant sur le plan économique que politique.

# Pas de relèvement du taux d'escompte aux États-Unis

**WASHINGTON** — Le conseil d'administration de la Réserve fédérale a annoncé hier deux mesures visant à ralentir la guerre des taux d'intérêt que se livrent depuis plusieurs semaines les banques et les associations d'épargne. Elles rendent aussi beaucoup moins probable un relèvement prochain du taux d'escompte aux E.-U.

D'une part, il a abaissé de 5,5 à 5 pour cent le taux d'intérêt maximum que les banques peuvent payer sur les dépôts à terme ayant plus d'une date de maturité. D'autre part, il a demandé au Congrès d'accroître ses pouvoirs, ainsi que ceux de la Corporation fédérale d'assurance des dépôts et du Conseil de la banque fédérale des prêts à la construction, sur le contrôle des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les associations d'épargne.

Ces mesures visent à réduire la concurrence que se li-

vent les diverses institutions financières américaines pour attirer les fonds depuis que la Réserve fédérale restreint le volume du crédit. Elles ont été accueillies avec une certaine surprise dans les milieux financiers où l'on s'attendait plutôt à une augmentation du taux d'escompte de la "Fed" pour l'ajuster aux taux en vigueur sur le marché. Un tel relèvement paraît maintenant peu probable dans le proche avenir.

Le renforcement des pouvoirs de la Réserve fédérale sur les taux d'intérêt a de

fortes chances d'être approuvé par le Congrès. Les parlementaires manifestent en effet une inquiétude de plus en plus évidente à l'égard de la hausse du loyer de l'argent, et notamment de ses effets sur les achats et les constructions de logement. Le président de la commission bancaire de la Chambre des représentants a annoncé hier matin que cette commission se réunira le 25 juillet pour tenter d'établir une proposition de loi fixant un plafond sur les taux d'intérêt payés sur les dépôts à temps.

## Les mesures déflationnistes provoquent un nouveau malaise au sein du gouvernement Wilson

**LONDRES** — Les premières mesures déflationnistes et l'aggravation des difficultés économiques et financières de la Grande-Bretagne provoquent un malaise évident au sein du cabinet et de la majorité travaillistes, notamment à Londres, où l'on dément toutefois formellement de source autorisée les rumeurs relatives à la menace de démission de M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier.

Deux camps en effet s'opposent au sein de l'équipe gouvernementale: ceux qui préconisent une véritable opération chirurgicale destinée à réduire plus énergiquement la consommation intérieure et ceux qui, au contraire, proposent de limiter au minimum la ponction déflationniste et de réaliser des économies notamment sur les dépenses à l'étranger. C'est à la lumière des arguments avancés de part et d'autre que les ministres intéressés et leurs experts poursuivent l'examen de la situation en prévision du "mini-budget", qui sera annoncé dans une dizaine de jours et qui comportera, selon l'annonce faite jeudi aux Communes par M. Harold Wilson, une réduction substantielle des dépenses à l'étranger.

Les mesures que comportera le "mini-budget" vont provoquer, prévoit-on, des discussions animées au sein du gouvernement et du parlement.

A ces difficultés financières est venue s'ajouter d'autre part la surprenante défaite du labour à l'élection partielle de Camarthen, au profit d'un candidat nationaliste gallois, le premier à siéger à Westminster. Bien qu'elle ne revête aucune signification politique, cette action a causé une certaine irritation parmi les travaillistes.

Mais en dépit de toutes ces difficultés, le capital de prestige de M. Harold Wilson dans le pays demeure intact. Il se serait même accru, à en juger par le dernier sondage d'opinion, celui du Daily Mail, qui

donne aux travaillistes une avance de 16,3 pour cent sur les conservateurs.

## Diminution de l'excédent de la balance commerciale prévue cette année aux EU

**WASHINGTON** — Le département du Commerce des Etats-Unis vient d'admettre que l'excédent de la balance commerciale des Etats-Unis enregistrera une nouvelle forte diminution cette année.

Dans le dernier numéro de sa revue International Commerce qui paraîtra lundi, le département du commerce estime en effet que les importations continueront à s'accroître à un rythme de 14 p.c. cette année, comme l'an dernier, ce qui fera plus qu'annuler les effets de la reprise de l'expansion des exportations qui s'accroîtront de 7 pour cent contre 3,5 pour cent en 1965.

Les importations s'étant chiffrees en 1965 à \$51,400 millions et les exportations à \$26,600 millions, on peut estimer sur la base des prévisions du département du commerce, qu'elles atteindront cette année \$24,400 et \$28,400 millions. L'excédent commercial serait ainsi réduit à \$4,000 millions comparé à \$5,200 millions en 1965 et \$6,600 millions en 1964. Ces estimations sont d'ailleurs à peu près conformes aux résultats enregistrés pendant les cinq premiers mois de l'année, le rythme annuel des arrivages ayant atteint \$24,500 millions et celui des expéditions à l'étranger \$28,500 millions.

Le département du commerce déclare que l'accélération de l'expansion des exportations résulte d'une "reprise de l'activité économique au Japon et sur certains marchés européens". Il ajoute toutefois que cette expansion continue d'être freinée du fait que de nombreuses entreprises préfèrent satisfaire les commandes intérieures avant celle de l'exportation.

International Commerce déclare que l'augmentation des ventes à l'étranger s'effectuera principalement de celles de matériel de réfrigération et de conditionnement, de machines à vapeur, de moteurs et de pièces détachées, de machines de bureau, d'instruments scientifiques, de fèves de soja et de céréales fourragères. A l'importation, ce sont les arrivages d'automobiles, de motocyclettes, de diamants, de machines pour l'industrie aéronautique, de textiles et de produits chimiques, qui progresseront le plus.

La seule mention de procès publics et de mises à mort au sujet des aviateurs américains pourrait avoir des conséquences désastreuses non seulement pour le Nord-Vietnam, mais pour le reste du monde", a soutenu M. Diefenbaker.

**UNIVERSITE LAVAL**  
Cité Universitaire Québec 10e

### FACULTE DES LETTRES

A partir de septembre prochain, il sera possible de préparer par cours de fin de semaine le Certificat d'études supérieures de littérature française.

Scolarité: 3 ans, à raison de 4 heures de cours par semaine.  
Horaire des cours: le vendredi, de 19h.30 à 21h.30  
le samedi, de 9h.30 à 11h.30 A.M.

Conditions d'admission:  
— être titulaire d'un baccalauréat ès arts,  
— être titulaire d'un baccalauréat en pédagogie ou du brevet A, et subir avec succès l'examen d'admission fixé au samedi 6 août, à 8h.30, en la salle 1-A du Pavillon des sciences humaines.

DEMANDE D'ADMISSION:  
Les intéressés font leur demande d'admission sur le formulaire que leur fournit sur demande le Secrétariat général.  
Inscription: le 6 septembre 1966.  
Début des cours: le vendredi 12 septembre 1966.  
"Les frais d'examen sont de \$5.00"

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser au Secrétariat de la Faculté des lettres, Université Laval, Cité universitaire, Québec 10e. Téléphone: 656-3401.

# La politique américaine au Vietnam amènerait U Thant à ne pas demander un autre mandat aux Nations unies

**NATIONS UNIES** — Le secrétaire général U Thant limitera son prochain voyage en Europe à la capitale de l'URSS. Le secrétaire a précisé en effet hier qu'U Thant quitterait New York le 24 juillet et serait de retour le 29 après trois jours passés à Moscou, sur invitation du gouvernement soviétique.

U Thant, troisième secrétaire général des Nations unies et premier à n'être pas d'origine européenne, pourrait également être le premier à se retirer après un seul mandat de cinq ans.

Il devient de plus en plus clair que l'opposition de U Thant à la position américaine au Vietnam est à la base de la décision qu'il aura à prendre d'ici au mois de novembre, date d'expiration de son mandat.

Le président Johnson ne tient que très peu compte des conseils de M. Thant mais il demeure que les Etats-Unis, à l'instar de toutes les autres puissances mondiales, y compris l'Union soviétique, voudraient voir le secrétaire général accepter un second mandat à ce poste.

La façon dont il fut reçu la dernière fois à Washington est symbolique de la tension qui persiste dans les relations avec les Etats-Unis.

Cet incident s'est produit avant que Thant n'exprime son "profond regret" devant la décision américaine d'accroître ses bombardements au Vietnam; dans cette guerre qu'il a décrite comme "l'une des plus barbares de l'histoire".

Johnson, comme c'est son habitude parfois, a soudainement, en juin dernier, décidé d'inviter tous les chefs de délégations au Nations unies à une réception à la Maison blanche. Le secrétaire-général des Nations unies a été transporté par avion à réaction à Washington où l'attendaient une limousine, tout cela aux frais de l'ancien Sam.

Mais le président, conscient du constant message de M. Thant qu'un arrêt des bombardements au Nord-Vietnam est le premier pas essentiel à la paix au Vietnam, ne s'est pas personnellement entretenu avec lui chargeant de cette mission le secrétaire d'Etat Dean Rusk. Les deux hommes ont eu une conversation que Thant a décrit comme "très officieuse sinon désinvolte".

La politique de M. Thant concernant l'admission de la Chine communiste aux Nations unies va également à l'encontre de la politique américaine. On croit à Washington que l'homme d'Etat birman n'acceptera pas un second terme considérant la situation actuelle.

## La seule sauvegarde du Laos: l'application intégrale des accords de Genève de 1962

**PARIS** — "La seule sauvegarde effective de l'indépendance et de la stabilité du royaume du Laos serait l'application rigoureuse, par tous les signataires, des accords de Genève sur le Laos de juillet 1962," déclare le communiqué officiel publié hier à l'issue de la visite en France du roi du Laos Sri Savang Vatthana et de la reine Tiao Khampouy.

"Sa majesté le roi du Laos et le général de Gaulle — ont ajouté le communiqué — ont exprimé la profonde inquiétude que leur inspire la situation au Vietnam dont l'aggravation constitue une menace pour l'indépendance et la neutralité du Laos. Ils estiment que la seule issue possible est le retour aux accords de Genève de 1954 et leur strict

respect par toutes les parties intéressées".

Après avoir souligné que cette visite "a permis de renouveler et de resserrer des liens traditionnels d'affection, dans une atmosphère de grande compréhension mutuelle" et a donné l'occasion "de souligner la volonté qui anime les deux pays et leurs dirigeants de développer leurs relations dans tous les domaines", le communiqué poursuit: "C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de donner suite aux propositions, faites du côté français, d'apporter au gouvernement laotien des facilités financières pour la réalisation de divers projets d'équipement. Un accord a été signé à cet effet. Le gouvernement français a confirmé d'autre part qu'il était disposé à participer, à concurrence d'un ne somme de trois millions de francs, à la construction du barrage de la Nant Ngum au Laos. En outre il a été entendu qu'après l'achèvement de la construction du lycée de Luang Prabang, un nouveau lycée serait prévu à Paysse et une école d'agriculture créée dans la région de Vientiane".

## Sanction dans le gouvernement serbe

**BELGRADE** — MM. Zivotic et Dragoslav Novakovich, respectivement secrétaire et secrétaire-adjoint à l'intérieur de la République de Serbie, ont été démis hier de leurs fonctions par l'Assemblée de la République de Serbie.

Ces sanctions au sein du gouvernement serbe sont la première conséquence des accusations sévères lancées par le 4e Plénum du Comité central de la Ligue des communistes yougoslaves contre le service de la sécurité d'Etat.

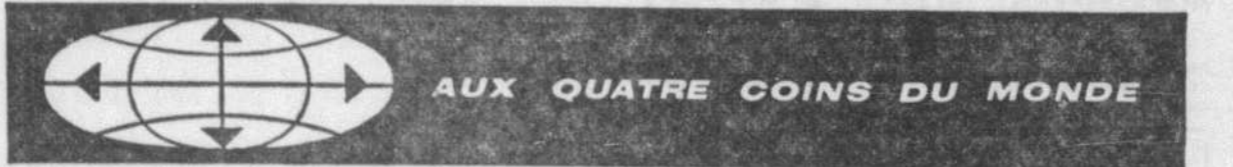
**EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES:**  
— Précis de Géométrie Analytique, (L. Thibault, Ing.)  
Volumes Nos 15 (Approuvé) et 20.  
— Géométrie Plane, (L. Thibault, Ing.)  
Volumes Nos 1 et 2.  
Distributeur M. NOEL LEMIEUX, 19, ave Bégin, Laval  
(Manuels utilisés dans un grand nombre d'institutions)

**COURS BAYARD**  
ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE

- Préparation aux études secondaires
- Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe
- Personnel enseignant français diplômé

3021, ave Trafalgar Montréal 6, Québec  
Tél.: 933-3186

**L'UNIVERSITE YORK**  
offre une bourse d'études de \$1,500 par année à un (e) étudiant (e) de la Province de Québec désirant s'inscrire aux cours de première année à cette université. Pour tous renseignements, s'adresser à:  
Le directeur de l'aide financière  
L'Université York  
Toronto 12, Ontario



**BUENOS AIRES** — Toutes les nominations de fonctionnaires argentins intervenues depuis trois ans dans l'administration publique et les entreprises d'Etat seront révisées, annonce-t-on de source officielle.

Les bénéficiaires qui ne justifient pas des titres ou capacités requis pour occuper les emplois auxquels ils ont été nommés seront licenciés.

Cette mesure a été prise, ajoute-t-on, pour mettre un terme aux désignations politiques qui, souvent, légalisent les intérêts des fonctionnaires de carrière et freinent leur avancement.

**DJAKARTA** — Depuis quelques jours, les Chinois vivant à Bandung, sont arrêtés dans la rue par des étudiants indonésiens, qui les interrogent à brûle-pourpoint, sur la philosophie d'Etat de l'Indonésie, le Pantjasila, annonce l'agence "Antara".

Les Chinois incapables de répondre correctement à ces "colles" — ajoute l'agence — sont conduits de force dans les locaux du syndicat étudiant, où on leur inculque les cinq principes du Pantjasila: croyance en Dieu, nationalisme, internationalisme, démocratie et justice sociale.

**BRUXELLES** — M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'O.T.A.N. se retirerait définitivement de la vie politique en septembre prochain, selon des rumeurs circulant avec insistance dans les milieux parlementaires belges.

L'ancien chef de la diplomatie belge, qui est âgé de 67 ans, a, à plusieurs reprises depuis le retour du parti socialiste dans l'opposition en mars dernier, manifesté publiquement son désaccord avec les précisions prises par son parti tant en politique intérieure qu'en politique internationale. Il a été, notamment, l'un des deux seuls députés socialistes à voter en faveur de l'installa-

tion du SHAPE en Belgique, lors du débat public au Parlement.

**NATIONS UNIES** — Les accusations lancées par le département d'Etat contre M. Zdenek Pisk, ancien fonctionnaire consulaire tchécoslovaque actuellement membre de la délégation tchécoslovaque à l'Organisation des Nations unies, "sont totalement dénuées de fondement et ne peuvent être considérées que comme faisant partie d'une campagne politique destinée à calomnier les pays socialistes qui critiqu